



ESSAIS NUCLÉAIRES

REGGANE... 13 FÉVRIER 1960... 7H04...
L'APOCALYPSE...

Page 4

RÉFORMES POLITIQUES

UN NOUVEAU SOUFFLE

CONCERTATIONS ÉLARGIES

Les réformes politiques lancées il y a de cela deux ans par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, ont connu une avancée considérable et ce, de l'avis de nombreux observateurs qui n'ont pas manqué de relever l'importance des textes de lois élaborés et adoptés dans le cadre de ces réformes.

La révision de la Constitution, prévue durant l'année en cours, constitue le couronnement de ces réformes et d'aucuns pensent que les choses sérieuses ont déjà commencé pour préparer cette échéance

primordiale dans le processus en cours.

Et pour cause, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est à pied d'œuvre depuis plusieurs mois. Sans bruit, ni page médiatique, le chef de

l'Exécutif poursuit, au Palais du gouvernement, des consultations politiques avec des chefs de partis.

Ainsi, tour à tour, il avait reçu le premier secrétaire du FFS, Ali Laskri, la secrétaire

générale du PT, Louisa Hanoune, le président du MSP, Boudjerra Soltani, Amara Benyoune du MPA, Ali Fawzi Rebaine d'AHD 54 et Khaled Boudedjima du Front de la justice sociale, alors que d'autres personnalités politiques d'envergure seront reçues prochainement dans le même cadre.

Page 3

CONFÉRENCE-DÉBAT HIER AU CENTRE DE PRESSE DE **DK NEWS**

**DR BEKKAT BERKANI, PNEUMOLOGUE
ET PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MÉDECINS :**

**«20% des médecins
du secteur public
EXERCENT DANS L'ILLÉGALITÉ»**



Pages 6-7

SCIENCE et VIE
**FATIGUE
AU RÉVEIL**
causes
et remèdes

pages 12 - 13

RÉGIONS

BARBACHA
(W. DE BÉJAÏA)
**Ras-le-bol
des
citoyens**

page 14

FOOTBALL
TOUR PRÉLIMINAIRE DE LA LIGUE
AFRICaine DES CHAMPIONS DE-
MAIN à BÉJAÏA
JSM BÉJAÏA - OLYMPIC NIAMEY
Yemma Gouraya
confiante

page 24

HIER À 16H46
**Sécoussé
de 3.3
sur Richter
à Batna**

L'épicentre a été localisé
à 10 km au nord-ouest
de la wilaya



MÉTÉO 15° à Alger

REGIONS NORD :

• Temps passagèrement nuageux sur régions est avec averses de pluie localement assez marquées en matinée suivis d'une amélioration progressive à partir de l'après-midi. Sur les régions Ouest et Centre, prédominance du soleil sur quelques passages nuageux en cours de journée.

Des chutes de neige seront observées sur les reliefs de l'Est dépassant les 700 mètres d'altitude. Les vents seront variables, faibles à modérés (20/30 km/h). La mer sera peu agitée à agitée.

21° à Tamanrasset

REGIONS SUD :

• Temps passagèrement nuageux sur le Nord Sahara et Nord Oasis en cours de journée. Ailleurs, temps dégagé. Les vents seront variables, modérés (20/40 km/h) avec soulèvements de sable locaux.



Suspension demain de l'alimentation en eau potable à Cherchell et Sidi Ghilès

L'alimentation en eau potable sera suspendue demain dans les communes de Cherchell et de Sidi Ghilès (w. Tipasa) en raison de l'installation d'une vanne de régulation, a indiqué hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAI) dans un communiqué. Ces travaux sont localisés au niveau de la station de pompage d'Oued Bellah, dans la commune de Cherchell, a précisé la même source. La société assure qu'un dispositif de citernage sera mis en place afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers pour réduire les désagréments pour la population et qu'elle met tout en oeuvre pour rétablir au plus vite la situation et assurer de nouveau la continuité du service.



FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BOXE Conférence de presse à 16h45 à l'hôtel Hydra

La Fédération algérienne de boxe organise une conférence de presse, cet après-midi à partir de 16h45 à l'hôtel Hydra, Bd Benyoucef Benkhedda. Cet événement intervient à la veille du match de boxe décisif qui opposera l'équipe algérienne des Desert Hawks (Faucons du Désert) à celle de la Fédération de Russie comptant pour la 8^e journée du Championnat du monde professionnel Worsl Series of Boxing (WSB).

À cette occasion, il sera procédé à la pesée officielle des boxeurs ainsi qu'à la présentation des deux équipes aux médias.

RUSSIE

Le cancer affecte annuellement 3 500 enfants

Quelque 3 500 enfants russes sont touchés par le cancer chaque année, alors que près de 70% d'eux sont guéris, a annoncé hier le directeur adjoint de l'Institut d'oncologie infantile et d'hématologie, Gueorgui Mentkevitch, cité par l'agence de presse russe «RIA Novosti». «En Russie, tous les ans, entre 3 000 et 3 500 enfants sont touchés par le cancer. Un traitement correct permet de sauver 70% des petits malades», a indiqué M. Mentkevitch. S'agissant des principaux centres de traitement des maladies oncologiques infantiles qui se trouvent en Russie, le responsable a indiqué qu'ils sont localisés dans les villes de Moscou, Saint-Pétersbourg, Ekaterinbourg et Rostov-sur-le-Don.

DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS DU SUD 3 ministres à Illizi



Aujourd'hui une rencontre régionale de concertation sur le développement des wilayas du Sud réunira à Illizi les représentants du gouvernement, les acteurs locaux et la société civile pour débattre des programmes engagés en faveur de cette wilaya, a indiqué hier le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Cette rencontre regroupera les représentants des acteurs du développement à savoir, les agriculteurs, éleveurs,

opérateurs économiques, investisseurs et ceux de la société civile ainsi que les notables de la wilaya d'Ilizi, précise-t-on. Les débats seront animés par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Daho Ould Kablia, celui de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benaissa et le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib.



Les barrages de Mexa et de Bougous (El-Tarf) font le plein

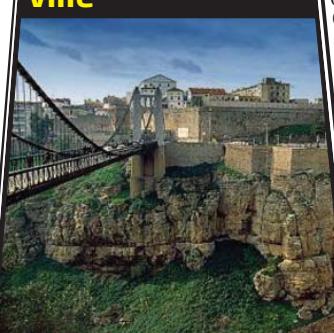
Les barrages de Mexa et de Bougous (El-Tarf), d'une capacité de retenue respective de 42 millions et de 25 millions de m³, ont fait le plein à la faveur des récentes précipitations, a-t-on indiqué, hier, à la direction de wilaya des Ressources en eau (DRE). Quant au barrage de Cheffia, d'une capacité de stockage de 162 millions de m³, il a atteint un taux de remplissage «dépassant les 70%», a ajouté la même source.

Les fortes et incessantes chutes de pluie enregistrées depuis un peu moins d'un mois, donnant lieu à un volume de précipitations avoisinant les 80 mm, ont été d'un apport considérable en eau, permettant aux ouvrages hydrauliques de cette wilaya de recueillir un million de m³ en l'espace de 24 heures.



No Comment

CONSTANTINE 400 nouveaux points lumineux programmés dans la vieille ville



Un «important» projet d'éclairage public pour les rues et les ruelles de la vieille ville de Constantine sera prochainement lancé, a-t-on appris hier auprès de la direction de la maintenance et des moyens généraux de la commune de Constantine.

400 nouveaux points lumineux sont programmés, dans ce cadre, à Souika, Sidi Djeliss, Raïbaïne Cherif, R'cif, Rahbet Essouf et la rue Tatache Belkacem (ex-rue Thiers), a ajouté la même source. Financés sur le budget de la commune de Constantine, avec le concours de la wilaya, des crosses en fonte d'aluminium, à fixation murale, ont été choisies pour répondre à la spécificité de la vieille ville où les venelles, exigües, doivent être «aérées».

L'ANDI participe à la 18^e Waipa à Genève

L'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) a pris part à la 18^e Conférence annuelle de l'Association mondiale des agences de promotion de l'investissement (Waipa), qui s'est déroulée lundi et mardi à Genève (Suisse).

La rencontre, qui a regroupé un nombre important de représentants d'agences de promotion de l'investissement (API's), membres de la Waipa ainsi que des économistes de renom et des chefs d'entreprises, a porté essentiellement sur les questions d'actualités liées à l'investissement notamment étranger, indique l'Andi sur son site Internet.

ARTS ET CULTURE Demain à partir de 16h

Concert de variétés avec «Anouar» L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise demain à partir de 16h à la salle Ibn-Khaldoun, un concert de variétés qui sera animé par l'artiste Anouar

GRANDE-BRETAGNE Scandale des écoutes téléphoniques : six journalistes arrêtés par Scotland Yard

Six journalistes de l'ex-journal News Of the World, ont été arrêtés hier par la police britannique dans le cadre de l'enquête sur le scandale des écoutes téléphoniques, a indiqué hier la police métropolitaine dans un communiqué.

Scotland Yard a déclaré que trois hommes et trois femmes ont été interpellés à Londres et à Cheshire.

Ces personnes sont soupçonnées d'avoir pris part à des «complots» en vue d'intercepter les communications téléphoniques, des actes contraires à la loi pénale de 1997, a précisé cette source.

RÉFORMES POLITIQUES

Concertations élargies

Walid. B

Les réformes politiques lancées il y a de cela deux ans par le président de la république, M. Abdelaziz Bouteflika, ont franchi une avancée considérable et ce, de l'avis de nombreux observateurs qui n'ont pas manqué de relever l'importance des textes de lois élaborés et adoptés dans le cadre de ces réformes.

La révision de la Constitution, prévue durant l'année en cours, constitue le couronnement de ces réformes et d'aucuns pensent que les choses sérieuses ont déjà commencé pour préparer cette échéance primordiale dans le processus en cours. Et pour cause, le premier ministre, Abdelmalek Sellal, est à pied d'œuvre depuis plusieurs semaines. Sans bruit, ni tapage médiatique, le chef de l'Exécutif poursuit, au palais du gouvernement, des consultations politiques avec des chefs de partis.

Ainsi, tour à tour, il a reçu le premier secrétaire du FFS, Ali Laskri, le secrétaire général du PT, Louiza Hanoune, le président du MSP, Boudjerra Soltani, Amara Benyounes du MPA, Ali Fawzi Rebaine d'AHD 54 et Khaled Bounejma du Front de la Justice Sociale, alors que d'autres personnalités politiques d'envergure seront reçues prochainement

dans le même cadre. Ces consultations devront permettre la mise sur pied d'une commission nationale qui sera chargée de préparer le projet de révision de la loi fondamentale du pays. Trois grands chapitres dominent ces consultations: la nature du régime politique à travers la révision de la constitution (présidentiel ou parlementaire), le calendrier précis du long processus avant le référendum et enfin les aspects fondamentaux de la constitution, comme la consécration des équilibres entre les différents pouvoirs et les droits essentiels des citoyens.

En plus de leaders de partis, Sellal devrait également rencontrer un panel de personnalités nationales et historiques, des experts et juristes de renom, ainsi que d'anciens dirigeants politiques. Il s'agit de faire un large tour d'horizon sur cette révision, ses objectifs ainsi que la démarche à suivre, afin de créer une sorte de consensus et d'entente nationale sur cette question. Ainsi, la secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, a révélé dernièrement que le Premier ministre mène des consultations avec des partis politiques au sujet de la révision de la Constitution, ajoutant qu'une délégation de son parti a rencontré M. Sellal qui a été instruit par le président de la République d'engager des concertations informelles avec les partis politiques. Cependant, Mme Hanoune

n'a pas dévoilé les propositions de son parti sur la nature du régime politique proposé dans les prochains amendements de la constitution, ni sur la question des mandats présidentiels, mais le seul souci pour la secrétaire générale du PT est que ce texte soit soumis au peuple et non au Parlement.

De son côté, le Mouvement de la Société pour la paix (MSP) a été consulté sur la révision de la Constitution, même si rien n'a filtré sur sa rencontre avec le premier ministre. Cependant, Soltani avait appelé auparavant à une révision globale de la Constitution pour garantir une transition «claire» vers un régime parlementaire, soulignant qu'il est de l'intérêt national, dans un contexte marqué par des mutations accélérées dans le monde arabe, de procéder à une révision globale de la constitution qui prenne en compte les revendications essentielles du peuple.

Sellal avait annoncé, au lendemain de la prise de ses nouvelles fonctions de premier ministre, qu'il y avait une feuille de route pour poursuivre les tâches de développement que doit connaître l'Algérie notamment pour ce qui est des réformes, citant plus particulièrement la révision de la Constitution dont les grands contours ont été évoqués dans le discours du chef de l'Etat le 15 avril 2011 et dans lequel il avait exprimé son vœu de soumettre à l'approbation du peuple plusieurs amendements.

W.B.

ments dans la loi fondamentale du pays, à l'effet de consacrer plus de démocratie dans le fonctionnement des institutions de la République.

Dans cette perspective, des consultations politiques ont été menées par la Commission dirigée par le président du conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, chargée par le président Bouteflika de recueillir les avis, les idées et les propositions des uns et des autres sur l'ensemble des réformes, notamment la révision de la Constitution.

Le nouveau président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa, avait, pour sa part, souligné l'enjeu majeur de la révision de la Constitution, précisant que celle-ci sera adaptée aux exigences de l'époque actuelle et de la modernisation des modes de gouvernance à la lumière des développements substantiels qu'a connus le pays sur les plans politique et socio-économique. L'enjeu reste de déterminer définitivement la nature du régime algérien.

Le débat autour de cette révision agite, aujourd'hui, l'ensemble de la classe politique et cela traduit une réelle volonté de la part du chef de l'Etat à élargir le champ de concertation, autant que faire se peut, pour donner de la substance aux réformes engagées et leur garantir le maximum de chance de réussite, un défi que le gouvernement semble bel et bien parti pour relever.

Réunion aujourd'hui du BP du parti du FLN

Le bureau politique du parti du Front de libération nationale (FLN) tient aujourd'hui une réunion pour examiner plusieurs questions d'ordre organique dont la tenue de la session extraordinaire du comité central (CC) pour l'élection d'un nouveau secrétaire général du parti, apprend-on de source responsable du parti.

Le bureau politique tient une réunion pour examiner la situation du parti et la tenue de la session extraordinaire du CC ainsi que les «mécénismes et moyens à même de poursuivre l'opération entamée lors de la précédente session du CC pour l'élection d'un nouveau secrétaire général du parti après le retrait de confiance de M. Belkhalad, a indiqué M. Abdelhamid Si Afif, membre du bureau politique dans une déclaration à l'APS.

«Nous veillons au respect de la pratique démocratique lors de l'élection du nouveau secrétaire général du FLN qui se déroulera par bulletin secret même si un consensus venait à se dégager autour de la personne qui devra occuper ce poste jusqu'au prochain congrès», a-t-il précisé avant de démentir toutes les rumeurs faisant état de «concertations pour le référendum d'une personne».

«Le recours à l'urne pour l'élection du secrétaire général du FLN confère une légitimité à ce dernier tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parti notamment après son adhésion à l'Internationale socialiste», a-t-il poursuivi.

Concernant la commission des candidatures instituée lors de la dernière session du CC, M. Si Afif a affirmé que celle-ci avait reçu 8 demandes de candidature. Après la convocation de la prochaine session extraordinaire, «nous aurons deux options à savoir le maintien de cette commission ou la formation d'une autre qui sera chargée de réceptionner les nouvelles demandes de candidature», a-t-il en outre annoncé. Il a souligné, d'autre part, que la conjoncture actuelle exigeait une ouverture du champ devant les jeunes pour leur permettre d'assumer leurs responsabilités au sein du parti, rappelant que 80% des membres du CC sont âgés de moins de 60 ans et des universitaires pour la plupart. De son côté, M. Abderrahmane Belayat, membre du bureau politique, chargé des affaires du parti en sa qualité de membre le plus âgé du bureau conformément à l'article 9 du règlement intérieur, a indiqué avoir «récemment rendu visite aux membres du bureau politique sur leurs lieux de travail, ministres et autres cadres, pour discuter de questions intéressantes le parti et la prochaine réunion du bureau politique», qualifiant ces visites de «bonne conduite du parti».

Le coordonnateur de ce qui est appelé mouvement de redressement et d'authenticité du parti FLN, M. Abdellah Abada, a déclaré quant à lui, que de larges consultations étaient en cours entre les membres du CC pour dégager un «consensus» autour de la

personne à désigner au poste de secrétaire général du parti lors de la prochaine session du CC. Il a précisé à ce propos, qu'il était possible de «parvenir à un consensus pour le référendum de cette personne dans le courant de la semaine prochaine». Plusieurs noms circulaient au sein du parti sans pour autant parvenir à un «consensus» autour de l'homme qui devra diriger le parti et qui devra «réunir plusieurs conditions», a-t-il encore ajouté. Entre autres conditions, il a tenu à citer «la conduite irréprochable de ce responsable, l'approbation de la base militante du parti et la disposition à œuvrer au resserrement des rangs du parti et la lutte contre le népotisme et la corruption». Au sujet des consultations entreprises par M. Abderrahmane Belayat avec des membres du CC et du bureau politique pour fixer la date de la prochaine session extraordinaire du CC pour l'élection du secrétaire général du parti, M. Abada a indiqué que «la date de la session était du ressort du bureau institué lors de la dernière session», soulignant que M. Belayat «est chargé uniquement de la préparation technique et matérielle de la session du CC». La 6e session ordinaire du CC marquée par le retrait de confiance de la personne de l'ancien secrétaire général du parti avait clos ses travaux dans une ambiance de confusion en raison de l'ampleur du différend entre partisans et opposants de M. Abdelaziz Belkhalad.

FLN

Belayat : «Le FLN est un et indivisible»

Abderrahmane Belayat est à son poste au siège du parti FLN: «Ma porte est ouverte. Le parti a toujours une direction exécutive, il est présent dans la vie nationale, à travers ses élus aux différentes assemblées. Il agit, à la base, au niveau des kamas et des mouhafadhas.



Dans la situation d'aujourd'hui, marquée par la disparition de Si Bouhara, je ne dirai qu'une chose : le FLN est un et indivisible ! Le comité central est un. Les devoirs et obligations de chaque instance sont codifiés par les statuts du parti et par les articles 158 et 159 du règlement intérieur.»

MSP

Le congrès en mai ou juin 2013



Les rencontres préparatoires vont toucher les communes, les wilayas puis les régions avant d'être couronnées par la tenue du congrès.

Cette 5ème étape de la vie de ce parti créé par Mahfoud Nahnh, clôt par ailleurs la période Soltani qui a décidé de ne pas se représenter à la présidence de ce parti.

Les rencontres à tous les niveaux s'articulent autour de la politique générale du parti ses statuts et l'éducation parti.

5^e congrès national ordinaire du PRA

M. Ali Setti, a souligné à Alger «l'importance» de la tenue de ce congrès qui se tient après le retrait de confiance à la direction actuelle dont le mandat a expiré en mars 2012.

Le président de la commission a précisé, lors d'une assemblée générale tenue à Alger, que le prochain congrès ordinaire du parti prévu en mars prochain visait particulièrement à «réunifier les rangs de cette formation politique et à élire un nouveau secrétaire général dans un cadre démocratique et transparent»

FRONT EL-MOUSTAKBAL

Premier anniversaire et premier congrès

Le président du Front El-Moustakbal, M. Abdelaziz Belaïd, a annoncé qu'il tiendra son premier congrès ordinaire en 2013.



S'exprimant à l'occasion de la célébration du premier anniversaire du parti, à la salle Atlas de Bab El-Oued à Alger, M. Belaïd a précisé que ce congrès se tiendra «en septembre ou en octobre». M. Belaïd a affirmé que les efforts de sa formation politique seront axés, durant la prochaine phase, aux questions d'organisation et de structuration du parti.

Rappelons que le FFS, le MPA, le PT, Le RND sont engagés dans le même processus. La scène politique sera très animée en 2013.

REGGANE : 13 FÉVRIER 1960, 7H04...

L'apocalypse...

53^e anniversaire des essais nucléaires français au Sahara algérien

O. Larbi

Le 13 février 1960 à 7heures 4 minutes, dans le secret le plus absolu, croyait-on, une explosion atomique faisait entrer la France dans le club des quatre puissances nucléaires avec les USA, l'URSS et la Grande-Bretagne.

La course aux armements atomiques connaissait un nouveau développement. De Gaulle était au pouvoir depuis 1958, mais ses ambitions nucléaires datent de 1947, lorsqu'il décida de créer le Centre d'études atomiques (CEA). Entre sa démission et son retour aux affaires, le gouvernement français avait poursuivi les recherches et les expériences : Mendès-France s'entendait avec Shimon Pérès et Israël pour une action commune en la matière.

La construction de la base de Reggane, plus exactement à El Hamoudia fut l'œuvre de 550 techniciens, scientifiques et militaires français et israéliens. 3500 prisonniers et travailleurs algériens ont été engagés dans cette construction. La France avait choisi le Sahara algérien pour des raisons géopolitiques et stratégiques que la guerre de Libération nationale engagée dès 1954 éclaira : le combat libératoire a porté les contradictions du colonialisme au plus haut niveau de l'Etat français et de son commandement militaire.

L'échec politique du Plan Challe a conduit au putsch d'avril 1961 contre de Gaulle. Ce putsch a donné naissance à l'OAS, tandis que les plans gaullistes orientaient l'économie française sur le développement des énergies fossiles et nucléaires. C'est pourquoi, le plan de



partition de l'Algérie a été au cœur des batailles de l'ALN et du FLN ; tant au plan militaire que diplomatique. Le commandement français avait choisi la date du 13 février car, à cette période de l'année, les vents de sable ont une orientation vers l'est. Les stratégies avaient choisi ce moment pour garder le secret sur l'origine du champignon qui ne manquerait pas de suivre l'explosion ; espérant que la distance (1400km) entre El Hamoudia et la Libye était suffisante pour que ces vents masquent le fait historique de l'explosion.

Le calcul a été éventé, puisque les américains basés en Libye ont donné l'information au monde entier ! Les USA voyaient d'un mauvais œil l'élargissement du club atomique, estimant que l'armement nucléaire de l'OTAN était suffisant. Ce à quoi, de Gaulle répondit en disant qu'une seule bombe pouvait dissuader tout ennemi. Il tenait à «sa force de dissuasion» !

La situation diplomatique s'est compliquée puisque Paris devait recevoir un sommet Kennedy-Khroutchov qui tomba à l'eau pour d'autres raisons (la destruction de l'U2 avion espion américain et l'arrestation de son

pilote) Le peuple algérien a payé le prix fort pour sa libération, l'information capitale apportée par le professeur Zéghidi est que la tempête de sable atomique a contaminé tout le Sud algérien et une partie de la Libye. Contaminé, c'est-à-dire porté atteinte au vivant sur toute cette partie du Sahara. Il est légitime donc, que les Algériens demandent réparation pour les dommages occasionnés aux personnes, dont celles qui ont été dans la zone de l'éclair et du champignon atomiques.

M. François Hollande a reconnu le droit des victimes. Parmi celles-ci, Mohamed Benjebber qui a lutté pendant 40 ans pour que les autorités responsables, en France reconnaissent leur crime. Mohamed Benjebber est décédé des suites des maladies contractées sur les lieux de l'expérience atomique française de 1960. D'autres victimes traînent encore les maux qui les ont atteints du fait de cette expérience ; l'association Amel de solidarité avec les cancéreux leur apporte tout son soutien.

Le mouvement associatif et le cinéma ont pris en charge ce problème : il suffit de rappeler que « l'Association des victimes civiles de la guerre de Libération nationale » qu'animaient Rabah Amroune a tout fait pour que l'Etat français reconnaît ses exactions. « *Ô Combien je vous aime* », le documentaire d'Azzedine Meddour, ayant durant les années 1980 alimenté la chronique des dégâts causés sur la population algérienne et les prisonniers par l'explosion atomique du 13 février 1960 à 7heures et 4 minutes.

Si Mohamed Reggani se souvient encore...

Les essais nucléaires menés par la France coloniale le 13 février 1960 dans la région saharienne de Reggane, dans l'extrême sud de l'Algérie, constituent, aux yeux de témoins oculaires, un des plus abominables crimes contre l'humanité. Cheikh Si Mohamed Reggani est l'un des témoins encore vivant de l'atrocité du crime perpétré dans la paisible région de Reggane, au sud de la wilaya d'Adrar. Né en 1932 à Reggane, infirmier dès la fin des années 1950 au service d'assistance médicale française dans la région, Cheikh Reggani se souvient encore. Tout a commencé, raconte-t-il, «en 1957 avec le déploiement de près de 4 000 soldats français et le transfert de matériels dans la région».

«Un déploiement qui sera suivi en 1958 par l'arrivée d'un peloton d'officiers et de cadres militaires colons pour s'enquérir du site : Terguia - qui devait servir de base et de camp militaires». Les autorités militaires coloniales ont, dès 1959, entamé l'acheminement de matériels militaires dans la région de Hamoudia, à une dizaine de kilomètres de Reggane, décrétée «zone interdite» car abritant une base et des casernes servant de laboratoires souterrains, poursuit-il.

Selon Cheikh Reggani, cette base renfermait un hôpital, avec toutes les spécialités médicales, sous la supervision du capitaine français Bouchot, qui organisait des campagnes de contrôle médical au profit des populations locales, dont ceux de Zaouiet Kounta, Reggane et les autres ksour disséminés dans la région. «Le général Ailleret, spécialiste en nucléaire, s'était déplacé en 1960 dans la région pour superviser les préparatifs de la base de Hamoudia, où ont été distribuées, la journée précédant l'explosion, des équipements aux travailleurs et aux populations de la région, en vue d'un test sur les effets de la radioactivité», se remémore Cheikh Reggani. Certaines versions font même état de la présence du général de Gaulle en personne le jour où ont été menés ces essais.

Selon ce témoin, les populations locales, «contraintes par les forces coloniales, la veille du test de l'explosion, à rester dehors jusqu'à 7 heures du matin, ont ressenti un tremblement de terre d'une force inouïe, suivie d'un intense nuage de poussière et de fumée, ainsi que d'une radiation atteignant des centaines de kilomètres, jusqu'aux régions de Kerzaz, dans la wilaya de Béchar et de Tsalit au nord du Mali».

Si Mohamed rappelle aussi, sur la base de certaines versions, qu'une caravane de nomades, composée d'une trentaine de personnes, en provenance de la région frontalière de Bordj Badji Mokhtar (extrême sud d'Adrar), avait été trouvée, avec son cheptel, totalement décimée après s'être exposée aux radiations de l'explosion.

M. Reggani s'est par la suite rendu, en compagnie d'un médecin français, sur le site de l'explosion et dans les ksour, où ils ont été témoins de l'évacuation de dizaines de personnes victimes des radiations vers l'hôpital de la base militaire, dont une trentaine de femmes ayant accouché prématurément, atteste-t-il.

Ces essais nucléaires ont engendré aussi de dangereuses séquelles sur la vie humaine, et sont à l'origine de l'apparition de nouvelles pathologies, méconnues jusqu'alors dans la région, tels que les cancers, la leucémie, les maladies des yeux, et les malformations congénitales, dues à l'exposition à la radioactivité. Pour Si Reggani, il existe un lien entre les essais nucléaires et l'émergence de ces maladies dans la région. Cette radioactivité due aux essais nucléaires est aussi derrière la baisse sensible de la production agricole, ressource vivrière principale de la population locale, affirme-t-il. Tirant la sonnette d'alarme, Cheikh Reggani a invité les jeunes et les responsables à agir rapidement pour rattraper la situation et protéger les populations des graves séquelles de ce crime colonial odieux.

CONFÉRENCE HIER, AU FORUM DU JOURNAL «ECH-CHAÂB»

Plaidoyer pour la révision de la Loi Morin de 2010



Le chercheur algérien en Génie nucléaire, M. Amar Mansouri, a plaidé hier à Alger, pour la révision de la Loi Morin de 2010 relative à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français, notamment en établissant la présomption de lien entre les pathologies des malades radio induites et la présence de la victime sur le site des essais. Réviser de la Loi Morin, adoptée en France en 2010, en établissant la présomption de lien entre les pathologies des malades radio induites et la présence de la victime sur les sites des essais nucléaires, est «une nécessité», a indiqué M. Mansouri lors d'une rencontre sur les essais nucléaires, organisée par le journal «Ech-Chaâb». Il a relevé que «la principale» préoccupation de toutes les associations des victimes des essais nucléaires français, algériennes, polynésiennes et françaises, demeure aujourd'hui la réforme de la loi «discriminatoire» et «incomplète» du 5 janvier 2010, dite loi Morin.

Cette réforme doit mettre en exergue les principes admis par les victimes et par la communauté internationale, notamment, l'application «stricte» du principe de présomption de lien entre les pathologies radio induites et la présence de la victime sur les sites des essais nucléaires ou dans une aire géographique délimitée par les retombées radioactives reconnues des essais aériens et des accidents nucléaires, a-t-il expliqué.

«Pour qu'il y ait indemnisation, il faut qu'il y ait un lien scientifiquement établi entre les essais nucléaires et les maladies déclarées. Le lien de causalité qu'il y a entre certaines maladies et le fait d'avoir été présent dans une zone d'essais nucléaires n'est pas facile à démontrer avec l'absence de dossiers médicaux», a-t-il dit.

Le chercheur a noté que des études radio-biologiques permettant de reconstituer, même 40 ou 50 ans après, la dose de radioactivité initialement reçue, existent et peuvent être réalisées. Malheureusement, le décret d'application de la Loi Morin réintroduit le discours sur «l'innocuité» des essais nucléaires français, autre version des «essais propres». Par ailleurs, M. Mansouri a indiqué que «plus de 200 dossiers d'indemnisation les victimes algériennes des essais nucléaires français (1960-1967), ont été déposés au niveau du service des anciens combattants, à Alger, dont 32 ont déjà été étudiés et rejetés par la commission d'indemnisation des victimes nucléaire française (CIVEN). Le motif avancé pour le rejet des 32 dossiers est que «les pathologies déclarées n'entrent pas dans le cadre de la Loi Morin de 2010». M. Mansouri a souligné qu'aujourd'hui, des habitants de la localité de Reggane souffrent de multiples pathologies radio-induites.

ATELIER SUR LE PROTOCOLE FACULTATIF À LA CONVENTION DES NATIONS-UNIES CONTRE LA TORTURE

Ksentini : «Le combat pour les droits de l'homme, un effort de tous les instants»

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), Me Farouk Ksentini, a indiqué mercredi que le combat pour les droits de l'homme est un «effort de tous les instants» et «incite éternellement à plus de labeur».

Intervenant à l'ouverture de l'atelier sur le Protocole facultatif à la convention des Nations-Unies contre la torture, M. Ksentini a fait observer que le combat pour les droits de l'homme «reste un effort de tous les instants et incite éternellement à plus de labeur», exprimant le souhait de voir disparaître ce «supplice atroce des âges révolus». Il a également fait

remarquer que l'Algérie n'éprouvait «aucune gêne» à évoquer le sujet de la torture, mettant l'accent sur la détermination des autorités algériennes à «aller de l'avant sur la voie de la liberté et la dignité». Envoquant cet atelier, le président de la CNCPPDH a souligné l'importance du thème retenu, précisant que la tenue de cette rencontre en Algérie découle essentiellement des prérogatives de la Commission conformément à son mandat. Il a estimé que les contributions des intervenants, lors de cet atelier, permettront d'appréhender la problématique liée à ce thème, «de façon optimale et dans ses multiples dimensions». «Par l'échange de vos expériences et vos débats, nous aspirons à mûrir une réflexion

responsable et rationnelle et aboutir à des propositions utiles et perspicaces sur ce Protocole», a ajouté M. Ksentini. Le Protocole facultatif à la convention des Nations-Unies contre la torture (OPCAT) est un nouveau genre de traités internationaux des droits de l'homme, fondé sur une approche préventive. Il a été adopté par l'Assemblée générale de l'ONU en 2002 et entré en vigueur en 2006. L'objectif de cet atelier est de donner l'opportunité aux pouvoirs publics et autres parties prenantes de se familiariser avec le texte et les organes de l'OPCAT pour mieux appréhender la manière dont le Protocole contribue à protéger la dignité humaine dans les lieux de privation de liberté», a-t-on ajouté.



TORTURE : M^e KSENTINI EST FORMEL «Aucune plainte» n'a été reçue par la CNCPPDH

La Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH) n'a été destinataire d'«aucune plainte» sur des cas de torture, a affirmé, Me Farouk Ksentini. Interrogé en marge d'un atelier sur le Protocole facultatif à la convention des Nations-Unies contre la torture, M. Ksentini a déclaré que la CNCPPDH «n'a reçu, à ce jour, aucune plainte» concernant des cas de torture. Il a ajouté que l'Algérie est un pays «propre» et qu'elle n'avait «rien à cacher» à ce sujet. Envoquant les raisons ayant amené l'Algérie à ne pas ratifier le Protocole facultatif à la convention de l'ONU contre la torture, M. Ksentini a expliqué que l'Etat algérien «ne peut s'engager dans cette voie qu'après avoir étudié profondément cette question».

Appel à la dépénalisation de l'acte de gestion

Me Ksentini, a appelé à dé penaliser l'acte de gestion et à créer un climat favorisant les affaires et le développement du pays. «Il faut dé penaliser l'acte de gestion et ne pas faire semblant de le faire», a déclaré Me Ksentini sur les ondes de chaîne III de la Radio Algérienne. Pour Me Ksentini, le délit de gestion génère une insécurité qui affecte «les cadres, les entrepreneurs, les investisseurs et les citoyens», soulignant la nécessité de «créer un climat qui favorise les affaires et le développement de notre pays, ce qui est à notre portée». Selon lui, plusieurs cadres sont derrières les barreaux à cause d'un usage abusif de la détention préventive, estimant

que «rien n'a été réformé» dans les textes relatifs à l'acte de gestion. Pour lui, tout demeure dans le même état, qu'il a qualifié d'«exécrable» et contre lequel plusieurs magistrats «ne cessent de protester». Le président de la CNCPPDH a appelé, en outre, à «sécuriser l'espace judiciaire algérien qui, a-t-il dit, est un objectif essentiel», jugeant que la situation actuelle «est marquée par l'insécurité». Mettant l'accent sur l'importance d'«agir dans le bon sens», Me Ksentini a relevé que le législateur doit être «efficace et conséquent» dans sa mission, car, a-t-il expliqué, ce qui est attendu de lui est l'amélioration des textes dans l'intérêt général».

PRÉVENTION CONTRE LA TORTURE L'Algérie possède des instruments performants

L'Algérie possède des instruments nationaux performants de prévention contre la torture, a indiqué hier, Me Kamel Rezzag Bara en marge de l'atelier sur le Protocole facultatif à la convention des Nations unies contre la torture. «Ce n'est pas parce que l'Algérie n'a ni signé ni ratifié ce protocole que nous n'avons pas d'instruments nationaux performants et de prévention contre la torture», a précisé Me Rezzag Bara qui s'exprimait en tant que militant des droits de l'homme, expliquant que le système de prévention juridique judiciaire et réglementaire existaient. Il a estimé que «la question de la torture en Algérie a été liée à un nombre de crises», notamment celles de 1988 et de 1990, ajoutant que des cas «d'individus de mauvais traitement sont à présent exceptionnels» et qu'il existait «des moyens de prévention grâce à la société civile et aux médias». A une question concernant l'Algérie qui n'a pas signé et ratifié le Protocole, M. Bara a précisé que l'Etat algérien «ne refuse pas de manière absolue de réfléchir à entrer dans ce système», expliquant que «dans un premier temps il s'agit peut-être de signer ce protocole facultatif avant de le ratifier».



probablement que ce système soit suffisamment globalisé pour que l'Algérie puisse réfléchir à y adhérer de manière complète». L'atelier qui se poursuivra demain, jeudi, est organisé par la commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH) et le Haut-commissariat des droits de l'homme des Nations unies avec la participation de l'Association pour la prévention de la torture (APT). Cette rencontre est destinée à sensibiliser les pouvoirs publics et judiciaire et la société civile sur la torture, ont indiqué les organisateurs et sera sanctionnée par des recommandations. Le Protocole facultatif à la convention des Nations unies contre la torture (OPCAT) est un nouveau genre de traités internationaux des droits de l'homme, fondé sur une approche préventive. Il a été adopté par l'Assemblée générale de l'ONU en 2002 et entré en vigueur en 2006. Le Protocole permet entre autres, à un organisme international de pouvoir effectuer des visites inopinées dans des lieux de détention pour éviter les mauvais traitements et la torture. En ce sens, l'objectif de cet atelier est de donner l'opportunité aux pouvoirs publics et autres parties prenantes de se familiariser avec le texte et les organes de l'OPCAT pour mieux appréhender la manière dont le Protocole contribue à protéger la dignité humaine dans les lieux de privation de liberté, a-t-on ajouté.

Selon Me Rezzag Bara, le Protocole n'est pas encore ratifié de manière globale par l'ensemble des pays, notamment des pays «importants» du Conseil de sécurité de l'ONU, préconisant à cet effet «d'attendre

L'ADMINISTRATION DU MAE RÉAGIT La reconduite de la grève des travailleurs, «suscite des interrogations»

La reconduite du mouvement de grève par le Syndicat autonome des personnels des affaires étrangères (SAPAE), constitue «un revirement de dernière minute» et «suscite toutes les interrogations», a indiqué mercredi l'administration du ministère des Affaires étrangères (MAE). «La reconduite du mouvement de grève, en dépit d'un courrier officiel émanant du bureau exécutif du syndicat qui annonçait mardi à midi, que le syndicat «a jugé sage et responsable de ne pas reconduire le débrayage lancé le 10 février pour une durée de 3 jours», constitue un revirement de dernière minute et suscite toutes les interrogations», a indiqué l'APS une source de l'administration du MAE. Cette dernière confirme avoir «euvert à la poursuite du dialogue» avec le partenariat social, rappelant avoir «tenu dimanche dernier une réunion complémentaire à celle de jeudi dernier avec les membres du bureau du syndicat, au cours de laquelle, elle a précisé que la porte du dialogue n'était pas fermée». Concernant la titularisation des agents contractuels, l'administration a précisé qu'elle «œuvrera à la régularisation progressive», conformément aux textes réglementaires, d'au moins 108 agents contractuels.

S'agissant de la bourse d'études à l'étranger, les enfants des agents diplomatiques et consulaires, qui ont obtenu le baccalauréat durant l'année de rap-

CONFÉRENCE-DÉBAT HIER AU

AVEC L'INTERVENTION DU D^R BEKKAT BERKANI, PNEUMOLOGUE ET PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MÉDECINS.

20% des médecins du secteur public exercent dans l'illégalité

- **L'Algérie est un grand pays en matière de santé, il faut lui rendre son statut**

Parmi les problèmes du secteur de la Santé publique en Algérie, le D^r Bekkat a cité le cas de 20% de médecins qui exercent dans l'illégalité et qui ne sont pas inscrits sur le tableau de l'Ordre des médecins. «Ces médecins ont été avertis, convoqués par notre Ordre et s'ils persistent à travailler sans passer par ce dernier, nous serons contraints de leur retirer leurs diplômes», a-t-il indiqué.

Tahar Mohamed Al Anouar

L'éminent spécialiste a surtout insisté sur les devoirs auxquels sont astreints les médecins dans l'exercice de leurs fonctions, leur relation avec le malade. Cela renvoie aux questions essentielles de déontologie médicale. Le rôle du Conseil de l'Ordre est précisément de veiller à l'application stricte des règles de déontologie et 228 articles précisent, note l'orateur, les devoirs du médecin, les relations médecin-malade, l'administration et son rôle dans l'organisation de la médecine. Le président du Conseil national de l'Ordre des médecins a rappelé combien les notions d'éthique ont considérablement évolué dans les pays occidentaux notamment et sur des problèmes extrêmement sensibles comme celles de l'accompagnement de fin de vie. Nul ne peut exercer s'il n'est pas inscrit au tableau de l'Ordre.

99 % des médecins privés sont inscrits au tableau de l'Ordre

Cette inscription est obligatoire. Cela permet au médecin de faire valoir qu'il exerce dans des conditions légales en cas de difficultés avec les services judiciaires notamment. Il faut que cela se sache, relève le D^r Bekkat y compris par des collègues, dit-il. 99 % des médecins privés sont inscrits au tableau de l'Ordre. Dans le public, 20 % n'ont pas jugé utile de s'inscrire. Il y a versement de cotisations. Il est obligatoire. L'ordre vit d'ailleurs du produit de ces cotisations. Ce qui est une bonne chose parce qu'il assure son indépendance, relève l'orateur. Le Conseil de l'Ordre délibère enfin sur l'aspect normatif de l'exercice de la médecine. Y est dénoncé l'exercice illégal de la médecine. On ne peut non plus se décréter spécialiste, alors qu'on est généraliste. L'Ordre délivre la carte professionnelle. La relation médecin-malade relève d'un contrat moral entre eux dans le cadre du priv.

Le malade doit savoir quels sont ses droits

S'agissant du public, il y a une réalité qui s'impose, c'est qu'on ne choisit pas généralement son médecin. C'est alors l'administration qui garantit le médecin en termes de responsabilité morale. Les malades doivent savoir quels sont leurs droits. Revenant sur l'inscription au tableau de l'Ordre, l'orateur souligne que les médecins étrangers, les médecins de statut militaire, ceux exerçant au titre de la coopération, ne sont pas inscrits à l'Ordre. Cette inscription n'est pas provisoire non plus. Ces catégories de personnel exercent pour le compte de l'Etat al-



gérien. L'Ordre a pour mission de concourir avec le ministère de la Santé, mais pas seulement parce que d'autres institutions interviennent dans ce processus (travail, protection sociale, intérieur) afin d'assurer la meilleure médecine possible.

L'Ordre est conseiller des pouvoirs publics. De 1998 à tout récemment, les conditions étaient difficiles. Le président du Conseil de l'Ordre note qu'avec le nouveau ministre de la Santé, les relations sont excellentes. Pendant longtemps, il y avait un volontarisme qui négligeait les avis des uns et des autres. L'Ordre défend la dignité et l'honneur des médecins. On a toujours revendiqué que la santé soit au cœur des préoccupations politiques. On a demandé une sorte d'arrêt sur image pour une évaluation de la situation du secteur, à court, moyen et long terme, de l'état des hôpitaux, des structures publiques, l'évaluation et la pertinence des lois et des règlements à la lumière de l'évolution sociale. Des assises de la médecine restent à organiser. 60 000 médecins exercent. Nous avons hérité, relève le président du Conseil national de l'Ordre d'un cadre bâti, l'Etat a toujours voulu supporter ce qui relève de la santé. Il accorde des moyens et pourtant cela ne marche pas, s'étonne le D^r Bekkat. Quelles solutions alors au moins dans le court terme, s'interroge l'orateur ?

Motiver le personnel pour éviter le désert médical

Le D^r Bekkat évoque l'exercice du Service civil, particulièrement contraignant si on cumule le nombre d'années d'études, la spécialité, le Service national, cela fait très long. L'éminent praticien suggère de motiver le personnel médical qui, au travers d'une politique intelligemment menée, peut permettre de freiner la fuite des cerveaux et pourvoir les régions les plus reculées du pays d'un personnel. Mais pour arriver à des solutions, la concertation est vitale.

La prévention égale 70 % de problèmes en moins

En évoquant la prévention, l'orateur souligne son importance. Elle est immense de son point de vue. C'est 70 %, dit-il, de problèmes en moins. La propreté des villes, un environnement sain ne contribuent-ils pas à une meilleure santé publique ? Il faut responsabiliser à tous les niveaux, familles, collectivités locales, mouvement associatif, mosquée, système scolaire, citoyens. Le manque d'hygiène contribue à la réémergence de maladies que l'on croyait disparues. Cela affecte les catégories les plus défavorisées. Cela pour la prévention primaire. S'agissant de la prévention secondaire, l'orateur a évoqué les cam-

pagines à mener contre la consommation de tabac, l'usage de la drogue dont les conséquences sont particulièrement dramatiques. Il faut frapper les imaginations, suggère l'orateur. Les médias lourds ont un rôle essentiel à jouer en la matière.

Le rôle d'une institution comme le ministère du Commerce et les structures qui lui sont liées en matière de prévention et de contrôle sur les produits fabriqués ou importés, commercialisés est à souligner. La lutte contre le cancer commence d'abord par la prévention. C'est le cas pour toutes les maladies chroniques (cardiovasculaire diabète, obésité). Il y a des campagnes de vulgarisation à mener à travers des spots sur la consommation, la surconsommation, alimentaire, la surconsommation de médicaments. Le D^r Bekkat évoque la relation médecin-malade et les idées fixes qui peuvent accompagner cette relation. Dans le subconscient populaire, un médecin qui ne prescrit pas d'injection, celui qui ne prescrit pas beaucoup de médicaments, n'est pas un bon médecin. Or, l'orateur relève que l'usage des antibiotiques n'est pas obligatoire. Ce n'est pas automatique, ajoute-t-il. Il faut sensibiliser le public sur cela. L'Etat algérien, il faut lui rendre hommage, a permis l'émergence d'un modèle social qui protège la collectivité. Il doit subsister. L'Etat consacre toujours des moyens importants à la santé, la facture des médicaments est toujours en hausse. Mais nous restons tributaires des laboratoires. Il y a donc des priorités à définir. La première priorité va à la prévention, le dépistage (cancer du sein etc). On parle, s'agissant de cancer de survie alors qu'il est plus utile de parler de guérison avec l'apparition de nouveaux médicaments ?

•••



D^r Bekkat
Président du Conseil national de l'Ordre des médecins

CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS

•••

L'Agence nationale du médicament est un atout

L'Agence du médicament vient d'être réactivée grâce à l'intervention du nouveau ministre. C'est une bonne chose. Il y a urgence, rappelle avec force, le Dr Bekkat, d'une concertation en matière de santé publique pour rendre la confiance des Algériens à leur système de santé. On est arrivé à un point où le privé qui devait être complémentaire du public, est devenu prioritaire. Ce n'est pas normal. Il faut faire le toilettage de tout cela, suggère l'orateur. Beaucoup de choses doivent changer, s'agissant par exemple du temps partiel des transferts à l'étranger.

Le paramédical est vital

Chez nos voisins, ces transferts n'existent pas. Le recours des Algériens donc à la médecine voisine est d'un bon apport pour l'économie de ces pays. L'orateur a évoqué le problème de la formation. Le Dr Bekkat relève que l'Algérie est un grand pays en matière de médecine. Elle doit retrouver son statut. Les carrières, les professions doivent être revalorisées. Il faut donner plus de responsabilités aux femmes notamment qui constituent 60 % du personnel médical. Chose extrêmement importante, le paramédical doit lui aussi retrouver sa place dans le cadre du secteur.

La médecine, ce sont les médecins

Dans le débat, l'orateur eut à répondre aux questions des participants sur la « médecine alternative », les guérisseurs. L'exercice de la médecine ne peut être que l'œuvre des médecins. Sur le temps complémentaire, l'orateur relève qu'il a toujours été opposé à cette mesure. Le politique doit se déterminer sur le sujet, ajoute l'orateur. S'agissant de la qualité du médecin, sa spécialité ou non, il faut un travail de coordination avec les directions régionales de la santé pour assainir la situation notamment quand il s'agit des plaques indicatrices qui doivent contenir avec précision et justesse la qualité du médecin (spécialiste, généraliste).

Privé, public, chacun à sa place

Concernant le secteur public et le secteur privé, chacun doit être à sa place, souligne l'orateur. Sur une question concernant l'exercice de la médecine à l'intérieur des hôpitaux, le Dr Bekkat reconnaît que les médecins ont toutes les difficultés pour exercer correctement leur métier. L'orateur préconise une trêve sociale avec moratoire pour le règlement de toutes les situations contentieuses. On nous dit le plus souvent que c'est la Fonction publique qui bloque. C'est tout dire. Il y a 6 000 médecins



qui tournent en rond en France, des expatriés qui ne sont pas utilisés dans des conditions honorables. Il n'empêche qu'il y a toujours des candidats au départ. On passe des concours pour cela.

Faire jouer les incitations financières

Concernant la dotation du Grand Sud en personnel médical, le Dr Bekkat note que le service civil a montré ses limites. Il faut plutôt aller dans le sens d'incitations financières et matérielles à accorder à des jeunes médecins qui veulent s'installer avec la possibilité de revenir pour un congé deux fois par an, plutôt que d'insister sur la coopération technique dans cette région du pays. L'absence de spécialistes dans certains hôpitaux au Nord du pays, pose aussi problème (absence de radiologues à Tizi-Ouzou par exemple). Concernant les plaintes, on a une centaine d'affaires en instruction. S'agissant de la bioéquivalence qu'évoque Saidal, elle a été réclamée depuis longtemps. Il faudra la développer, relève l'orateur. On n'a pas d'organisme de veille.

Sur la biotechnologie et son impact, le Dr Bekkat a formulé des réserves sur l'impact de cette étape technologique : où est l'avantage pour l'Algérie, s'interroge-t-il. Il faut savoir ce qu'on achète, ajoute-t-il. Concernant l'Agence nationale du médicament, elle est d'une grande utilité, note l'orateur. Concernant l'importation, on doit acheter ce qui nous est nécessaire. Les Marocains s'arrangent pour être autosuffisants. Sur la communication



Dr. Oussedik
Rep. Saidal



médecin-malade, il est important de rassurer le malade.

Le Dr Bekkat regrette l'absence d'un guide des médicaments disponibles en officine, l'information médicale : il faut rendre accessible au malade la lecture d'une notice. C'est la rencontre d'une compétence avec une confiance, note l'orateur. Le médecin a pour mission de donner de l'espérance, il doit savoir communiquer. La médecine est née de l'existence de la souffrance.

● Pour de véritables assises de la santé

Le président du Conseil national de l'Ordre des médecins le Dr Mohamed Bekkati Berkani, a suggéré hier à Alger l'organisation d'assises nationales multisectorielles pour traiter des problèmes du système de la santé nationale.

«De véritables assises de la santé, sans aucune exclusion, doivent être organisées pour cibler les problématiques récurrentes du système de la santé nationale et trouver des solutions à même d'assainir ce secteur», a préconisé le Dr Bekkati, lors d'une conférence-débat, organisée par le forum du journal DK News.

Parmi les problèmes du secteur de la santé publique en Algérie, le Dr Bekkati a cité le cas de 20% de médecins qui exercent dans l'illégalité et qui ne sont pas inscrits sur le tableau de l'Ordre des médecins. «Ces médecins ont été avertis, convoqués par notre Ordre et s'ils persistent à travailler sans passer par ce dernier, nous serons contraints de leur retirer leurs diplômes», a-t-il indiqué.

Il a, également, soulevé la question des médecins qui continuent à pratiquer la médecine alternative, telle que la saignée, soulignant, à ce sujet, que des mesures ont été prises, en concertation avec le ministère de la Santé, «pour endiguer ces pratiques illégales». «Tout médecin persistant dans cette voie fera l'objet d'interpellation judiciaire et sera exclu de la profession», a-t-il averti. L'autre problème soulevé par le conférencier est l'absence de spécialistes dans les zones reculées et l'obligation de trouver une alternative au service civil qui

«n'a pas porté ses fruits».

A ce propos, il a suggéré de donner des incitations financières aux médecins spécialistes pour les encourager à exercer dans les régions enclavées, en leur fournissant toutes les commodités dont ils ont besoin. S'agissant de la fuite de médecins à l'étranger, le Dr Bekkati a estimé qu'il était inadmissible que cela persiste et que les autorités nationales devaient trouver les moyens de les garder en Algérie.

Il a, aussi, abordé la question du temps complémentaire permettant aux médecins d'exercer à la fois dans le secteur public et privé. Les praticiens qui sont dans cette situation, a-t-il estimé, ne peuvent pas assurer leur travail correctement, à la fois, dans deux établissements différents.

À ce sujet, il a appelé à l'abrogation de cette loi pour une meilleure prise en charge des malades dans les structures hospitalières. Le Dr Bekkati a en outre plaidé pour davantage de prévention contre certaines maladies pouvant être évitées, telles que le cancer du poumon, les maladies métaboliques, la tuberculose et autres.

«Les spots publicitaires relatifs à l'agroalimentaire doivent comporter des mentions inhérentes aux bienfaits de l'exercice physique, de la consommation de cinq fruits et légumes par jour et de la réduction de la consommation de sel et de sucre», a-t-il encore proposé.

APS

● Bientôt, un centre de bioéquivalence Saidal

R.Rachedi

Le groupe pharmaceutique Saidal procédera dans les prochains mois, à l'ouverture du premier centre de bioéquivalence de médicaments génériques en Algérie. C'est ce qu'a affirmé le Dr Taleb Oussedik, représentant du groupe lors du Forum de DK News.

Le centre de bioéquivalence, sera chargé d'effectuer des tests cliniques, sur des sujets sains, pour apporter la preuve que les médicaments génériques produits par le groupe, présentent la même efficacité que le principe.

Plusieurs conditions doivent être réunies avant d'effectuer des tests. Tout d'abord le choix du sujet, ce dernier doit impérativement être en bonne santé, et surtout informé de toute la procédure à entreprendre. Par ailleurs, une assurance lui sera souscrite pour répondre à tout imprévu. En parallèle à cette action, le Conseil de l'éthique régional doit être informé au fur et à mesure de l'opération.



Des informations lui seront communiquées sur la nature du produit testé, le sujet choisi et les résultats des analyses.

Le pronostic vital du patient (température, pouls et pression artérielle) est constamment surveillé lors de l'administration du médicament, pour s'assurer de son état, mais aussi pour vérifier l'efficacité du médicament.

Par ailleurs, le représentant de la firme pharmaceutique a affirmé qu'un site internet propre à l'entreprise sera opérationnel d'ici trois mois. Des informations seront publiées à l'intention des professionnels de la santé mais aussi envers les simples citoyens sur des sujets qui les intéressent telles que le diabète et le cholestérol, a affirmé le représentant de Saidal.

ALGÉRIE-BELGIQUE

M. Reynders : «Le dialogue sur la stabilisation du Sahel doit se faire "particulièrement" avec l'Algérie»

Le dialogue politique sur la stabilisation de la région du Sahel doit se faire «particulièrement» avec l'Algérie, a affirmé mardi à Alger, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes du Royaume de Belgique, M. Didier Reynders.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le Président de la République M. Abdellaziz Bouteflika, M. Reynders a estimé que le dialogue autour du Mali «est important avec les pays du champs, mais particulièrement avec l'Algérie». Il a souligné que «la manière dont on peut envisager le dialogue entre le sud et le nord du Mali, et plus largement la manière de pouvoir stabiliser l'ensemble du Sahel» est un débat sur lequel l'Algérie et la Belgique ont «beaucoup à échanger».

M. Reynders a relevé avoir abordé avec le Président Bouteflika les questions régionales et «en particulier la situation au Mali» qu'il va visiter «dès ce soir», selon ses propos.

«Nous allons essayer de voir comment nous pouvons collaborer sur la sécurisation du pays d'une part, mais aussi sur le volet du dialogue politique», a-t-il dit. Par ailleurs, M. Reynders a relevé avoir passé en revue avec le chef de l'Etat les relations bilatérales entre Alger et Bruxelles, et les moyens de les renforcer. «Nous avons eu des échanges sur le terrain économique, les collaborations possibles et la préparation de la commission algéro-belge qui aura lieu en novembre prochain», a-t-il fait savoir. Les deux pays comptent «conclure» des



accords-cadres en matière de transport ferroviaire et d'autres domaines des transports, mais aussi dans l'énergie nucléaire civile et la santé, selon le vice-Premier ministre belge.

La circulation des personnes entre les deux pays, a également été abordée par le Président Bouteflika et Reynders qui a rappelé que les deux secrétaires d'Etat dans ce domaine se sont vus et qu'une «démarche a été entamée pour mettre à plat les difficultés rencontrées, mais aussi pour trouver les solutions sur le plan bilatéral». M. Reynders a, par la

même occasion, réitéré la «sympathie» du gouvernement et de la population belges à l'égard des victimes de l'attaque terroriste de Tiguentourine (In Amenas) et de leurs familles. Il a rappelé que son pays a «apprécié les choix stratégiques qui ont été opérés» par l'Algérie, des choix qu'il a qualifié de «difficiles» et qui peuvent, à son avis, «donner lieu à de nombreuses critiques». Les choix de l'Algérie «doivent permettre de résister à toutes les tentations terroristes dans la région», a soutenu M. Reynders.

APS

DAHO OULD KABLIA

Les ressortissants algériens en Belgique pris en charge par leur pays, y compris ceux en situation irrégulière

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Daho Ould Kablia, a indiqué mardi à Alger que les autorités algériennes prendront en charge les ressortissants algériens résidents en Belgique, y compris ceux qui sont en situation irrégulière dans ce pays.

«À partir du moment où l'identification de quelqu'un comme étant un Algérien, même si je ne dis pas qu'il sera le bienvenu chez nous, il sera pris en charge» par les autorités algériennes, a déclaré M. Ould Kablia à la presse qui l'interrogeait sur les ressortissants algériens qui sont en situation irrégulière en Belgique. M. Ould Kablia a fait cette déclaration, en marge de son entretien avec la secrétaire d'Etat belge à l'Asile et à la Migration, Mme Maggie De Block.

«Nous considérons qu'il doit y avoir quelques centaines ou peut-être un millier d'Algériens en situation irrégulière en Belgique, alors que les chiffres donnés par les autorités belges sont 3 ou 4 fois plus importants», a-t-il ajouté, soulignant, à ce propos, que les problèmes d'immigration et d'identification des personnes en situation irrégulière ont été examinés lors de cet entretien.

M. Daho Ould Kablia a souligné, en outre, que l'Algérie a pris les dispositions nécessaires pour accueillir tout Algérien qui «se trouve de manière illégale sur un territoire» étranger, «ou même, a-t-il dit, de manière légale mais ayant commis un certain nombre de délits».

«Il y a simplement des mécanismes à mettre en place pour l'identification des

personnes concernées. Nous avons un système Afis, qui est un système international d'identification qui nous permet de reconnaître si cette personne est algérienne, dès lors qu'on nous transmet certaines données biométriques sur elle», a-t-il expliqué.

Un groupe de travail algéro-belge a été installé pour examiner les questions liées à l'immigration, à la circulation de personnes, aux visas et à l'identification des personnes.

Mme Maggie De Block accompagne le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes du Royaume de Belgique, M. Didier Reynders, en visite officielle en Algérie.

AGRICULTURE-ÉLEVAGES

Projet de coopération pour le développement et la commercialisation de produits camelins

Un projet de développement de la production et la commercialisation de produits camelins, dont le lait de chameau a été lancé récemment par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural dans le cadre d'un projet de coopération avec le Centre arabe des études sur les zones arides et semi-arides.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme visant à protéger, à promouvoir et à développer l'élevage camelin, a indiqué à l'APS la sous-directrice chargée de

la filière animale au ministère, M. Ichou. En plus des experts nationaux, le centre arabe va mettre à la disposition du ministère et des instituts techniques son expertise dans le domaine de la filière cameline. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la sécurité alimentaire, la protection et l'amélioration des revenus des éleveurs, la valorisation des produits et la promotion du savoir-faire régional.

Plusieurs actions sont prévues par ce projet, en consultation avec les éleveurs,

dont la réalisation d'un diagnostic de la situation de la filière cameline, la détermination des spécificités de ce type de production ainsi que les priorités d'intervention et la formulation des recommandations. A l'issue de ces actions, le ministère bénéficiera d'éléments supplémentaires à même de lui permettre de renforcer son programme, en cours, notamment dans le domaine du développement de l'élevage camelin et du développement de la filière lait. Plusieurs

rencontres ont eu lieu entre les producteurs, les transformateurs de lait de chameau pour organiser cette filière.

La filière cameline est accompagnée par la subvention de l'orge, des primes aux éleveurs, aux collecteurs et aux transformateurs ainsi qu'à la création de mini-laiteries. La production du lait de chameau s'est établie à 40 millions de litres en 2012, selon le ministère de l'agriculture, alors que l'effectif camelin est estimé à 350 000 têtes dont 200 000 chameilles.

ALGÉRIE - TURQUIE

Le président Bouteflika reçoit le nouvel ambassadeur de Turquie en Algérie

Le président de la République, M. Abdellaziz Bouteflika, a reçu mardi à Alger, M. Adnan Kececi, qui lui a remis ses lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur de la République de Turquie en Algérie. L'audience s'est déroulée à la présidence de la République en présence du ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci.

Dans une déclaration à la presse, le nouvel ambassadeur turc a affirmé la volonté de son pays de développer les relations bilatérales avec l'Algérie sur les plans économique et politique, notamment. «Je ferai tout mon possible pour contribuer au développement des relations bilatérales entre l'Algérie et la Turquie, pays frère et ami», a-t-il dit, affirmant qu'il y avait «une grande volonté du côté turc pour développer ces relations, sur les plans économique et politique».

Multiplier les échanges de visites entre hommes d'affaires et entrepreneurs représente, pour M. Kececi, le premier devoir à faire.

ALGÉRIE-PORTUGAL

Le Président Bouteflika reçoit l'ambassadeur de la République du Portugal

Le président de la République, M. Abdellaziz Bouteflika, a reçu mardi l'ambassadeur de la République du Portugal, M. José Fernando Moreira Da Cunha qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie.

L'audience s'est déroulée à la présidence de la République en présence du ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci. Dans une déclaration à la presse, M. Da Cunha a affirmé que les relations entre l'Algérie et le Portugal sont de plus en plus dynamiques dans différents domaines, en précisant que les deux pays doivent continuer à les développer.

«Je regrette beaucoup de quitter un pays où je me suis senti heureux pendant trois années et demie, nous avons beaucoup de considération à l'égard de l'Algérie», a-t-il dit. Pour l'ancien ambassadeur portugais, l'Algérie et le Portugal sont liés par «un destin commun fondé sur le développement des relations, de plus en plus dynamiques».

PARLEMENT

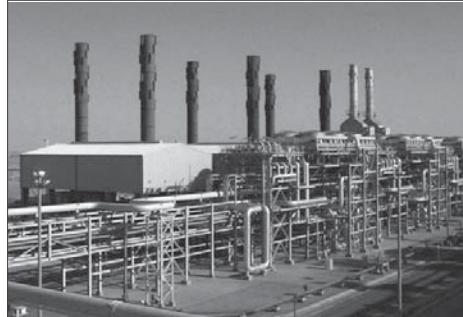
Une délégation parlementaire visite le site gazier de Tiguentourine

Une délégation parlementaire composée d'une trentaine de représentants des deux chambres du Parlement s'est rendue mardi au site gazier de Tiguentourine (250 km d'Iliziz) pour s'enquérir de l'avancée des travaux de réhabilitation de cette installation théâtre d'une attaque terroriste perpétrée en janvier dernier.

«Il s'agit d'une visite de solidarité et de compassion avec les travailleurs de Tiguentourine», a déclaré à l'issue de cette visite le président de la commission des affaires économiques, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'Assemblée populaire nationale (APN), Toufik Torche.

Le représentant de la chambre basse du Parlement a, au passage, salué «le travail héroïque» accompli par les travailleurs et cadres de Sonatrach ainsi que les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) pour protéger le site gazier, lors de l'attaque perpétrée le 16 janvier dernier par un groupe d'une trentaine de terroristes de différentes nationalités.

De son côté, le président de la commission économique du Conseil de la nation, Tahar Hocine Chouiya, a affirmé que la réaction des autorités algériennes et des forces armées face à l'attaque terroriste «a prouvé encore une fois que l'Algérie est riche par ses ressources naturelles, mais aussi et surtout par ses hommes et ses institutions, notamment l'ANP,



qui représente le rempart infrangible qui garantit la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale».

Lors de cette tournée, les parlementaires ont visité la base vie et le complexe gazier de Tiguentourine. Pour ce

qui est du complexe, des cadres de Sonatrach ont assuré qu'il est prêt pour un redémarrage avec la mise sous gaz d'un des trois trains. «Le train n°1 (du site de Tiguentourine) a satisfait toutes les assurances techniques et sécurité relatives à sa remise en service. Il est mis sous gaz dans l'attente de l'aval de la structure mère de l'installation (partenaires du projet)», a indiqué à la presse le chef de division exploitation du site, Slimane Benazou.

«Nous sommes actuellement en stand-by en ce qui concerne cette partie (du complexe), opérationnelle à 100%, a ajouté M. Benazou à des journalistes en marge de la visite. S'agissant du train n°3, qui a été partiellement touché lors de l'attaque, il est

actuellement isolé dans l'attente d'une inspection relevant de Sonatrach, alors que le train n°2 est épargné mais il est sous inspection, a précisé Kamel Houas, chef de division opérations de Tiguentourine.

En effet, deux tours de ce deuxième train et servant à extraire le CO₂ (gaz de carbone) du gaz ont été touchés

par l'explosion d'une voiture piégée, explique-t-on. «Notre priorité, ce sont les trains n°1 et 2», a souligné M. Houas,

ajoutant que techniquement l'installation tournerait à plein régime dans moins de

six mois.

«Tout dépend de l'aval des partenaires du projet», a-t-il néanmoins précisé. En outre, la base vie du site, également touchée par l'attaque, a été rétablie à 95% et son occupation par les travailleurs se poursuit au fur et à mesure de l'avancée des travaux de réhabilitation, a assuré M. Houas. Il a, d'autre part, expliqué que le site de Tiguentourine, et à l'image des autres installations énergétiques algériennes vers le marché européen.

tiques du pays, fait l'objet d'une opération d'évaluation des risques en vue de renforcer les dispositifs de sécurité interne et externe.

Actuellement, plus de 300 travailleurs du site ont regagné leurs postes, alors que le retour des étrangers se fera avec la remise en service de l'installation, a-t-il ajouté.

Lors de l'attaque, «les terroristes ont regroupé quelque 300 travailleurs algériens à l'intérieur du foyer et du salon VIP de la base, tandis que les expatriés, qui étaient près de 140 personnes, étaient piégés et ligotés dans une aire située au milieu de cette base», selon des explications données aux parlementaires.

Par ailleurs, un dispositif est mis en place par les services médico-sociaux de Sonatrach pour assurer la prise en charge psychologique des victimes de l'attaque terroriste, a précisé M. Houas.

Le complexe gazier de Tiguentourine, entré en production en 2006, produit et traite du gaz naturel et condensat, avec une capacité de production de 9 milliards de mètres cubes par an, tirée des gisements de Tiguentourine, Hassi Farida, Hassi Ouan Abecheu et Ouan Tareld.

Géré en association entre les groupes algériens Sonatrach, britannique BP et norvégien Statoil, ce complexe qui a coûté 2 milliards de dollars, a permis d'augmenter le volume des exportations gazières algériennes vers le marché européen.

MALI:

Le Canada craint un scénario comme en Irak et en Afghanistan

L'évolution de la situation au Mali fait craindre un scénario comme en Irak et en Afghanistan, a jugé mardi le ministre des Affaires étrangères John Baird, répétant que son gouvernement n'enverrait aucune troupe de combat.

«Je me dois de rester prudent à propos de l'envoi potentiel de centaines de militaires canadiens sur le sol malien, comme certains l'ont réclamé», a déclaré M. Baird lors d'une audition devant le comité permanent des Affaires étrangères et du Développement inter-

national de la Chambre des communes.

«C'est vraiment une insurrection qui est en train de se produire sur le terrain, comme ce que nous avons vu en Irak ou en Afghanistan», a averti le chef de la diplomatie.

En outre, il a indiqué que son gouvernement n'avait «pas pris de décision sur le fait de fournir ou non de la formation (militaire)», alors que l'Union européenne doit déployer ces jours-ci 450 soldats européens, dont 200 instructeurs.



UE - MALI

L'UE décide de reprendre son aide publique au Mali

L'Union européenne a décidé de reprendre son aide publique au Mali, gelée après le coup d'Etat de mars 2012, a indiqué mardi le commissaire européen chargé du Développement, Andris Piebalgs, dans un communiqué.

«L'adoption rapide par les autorités maliennes de la feuille de route pour restaurer la démocratie et la stabilité a ouvert la voie à la levée des mesures prises après le coup d'Etat de mars 2012 et à la reprise progressive de l'aide au développement afin de répondre aux besoins ur-



gents du peuple malien», a souligné M. Piebalgs. L'UE a rappelé qu'elle envisageait de débloquer jusqu'à 250 millions d'euros. En 2012, la Commission européenne avait alloué au Mali 73 millions d'euros d'aide humanitaire, qui n'avait pas été gelée comme l'aide publique au développement. En outre, les Etats membres avaient octroyé 38 millions d'euros.

Le 22 janvier, l'UE avait annoncé le déblocage de 20 millions d'euros supplémentaires d'aide humanitaire, destinée aux personnes victimes de malnutrition

dans le pays et aux réfugiés dans des pays voisins. Le Parlement malien a adopté, fin janvier 2013, une «feuille de route» politique pour l'après-guerre dans le nord du Mali, qui prévoit une discussion avec certains groupes armés et la mise en place d'une «commission de réconciliation nationale». Elle prévoit également la tenue d'«élections générales, transparentes et crédibles» que le président malien par intérim, Dioncounda Traoré, a souhaité voir organiser avant le 31 juillet.

APS

DROIT D'ASILE EN FRANCE : Un système d'accueil à bout de souffle, démission de l'Etat (ONG)

Le système d'accueil des demandeurs d'asile est à «bout de souffle» en France où l'Etat se défausse de ses responsabilités en laissant les associations pallier son «inaction», a relevé la Coordination française pour le droit d'asile (Cfda), dans un rapport publié mercredi. Dans ce rapport intitulé «Droit d'asile en France : conditions d'accueil-Etat des lieux 2012» et dressé après plusieurs mois d'enquête réalisée dans 31 départements de quinze régions en France, les vingt associations regroupées au sein de la Cfda tirent la sonnette d'alarme sur le système français d'asile.

Tout en signalant que le nombre de demandes d'asile a tendance à baisser (41 222 primo-demandeurs adultes en 2012, soit moins qu'en 1989 (61 400), ou 2003 (52 200), elles dénoncent l'incapacité à sortir d'une logique qui «porte atteinte aux droits des demandeurs». L'enquête révèle que les délais pour accéder à la procédure d'asile sont de plus en plus longs. «La gestion par les préfectures de région de l'accueil des demandeurs d'asile complique souvent l'accès matériel à la procédure et conduit parallèlement à la saturation des services administratifs», déplorent les rédacteurs du rapport, remis à l'APS.

Ils signalent que faute d'infrastructures suffisantes, les conditions dans lesquelles sont accueillis des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants se résument aux «dispositifs d'urgence ou à la rue», regrettant que l'Etat se défausse de ses responsabilités en laissant les associations pallier son inaction». La Cfda déplore qu'au final, les personnes venues en France pour chercher refuge contre les persécutions sont à nouveau mises face à un danger : celui de ne pouvoir déposer à temps leur demande d'asile ou d'être déboutées de leur demande, faute d'avoir pu correctement exposer leurs craintes de persécutions. Aux yeux du rédacteur du rapport, Franck Ozouf, la prise en charge des demandeurs d'asile en France est «déshumanisée» et «incohérente». «Déshumanisée, car de plus en plus de demandeurs ne sont pas ou mal accueillis et les organisations d'aide financées par l'Etat contraintes à délaisser l'accompagnement social et juridique pour un travail de gestion administrative», a-t-il expliqué. Cette prise en charge est incohérente, selon lui, car le coût augmente par des systèmes de contrôle, une «dissuasion à tous les niveaux de la procédure et une préférence donnée au dispositif d'urgence, cher et précaire, le tout pour un service rendu bien loin des normes minimales d'accueil», a-t-il indiqué. Cela étant, la Cfda appelle à une «réforme en profondeur» de la procédure d'asile et du dispositif d'accueil des demandeurs d'asile, insistant sur la réduction des délais et la lutte contre les détournements de procédure qui, selon elle, doivent céder la place à une réflexion d'ensemble pour assurer l'accueil et la protection des réfugiés grâce à une procédure efficace et équitable.

SYRIE

Nouveau bilan du conflit en Syrie : 70 000 morts en 22 mois



Le bilan des victimes du conflit en Syrie atteint presque les 70 000 morts, a indiqué mardi la Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Navi Pillay. Evitant le dernier bilan de l'ONU qui faisait état de 60 000 morts, Mme Pillay a déclaré que «ce chiffre était désormais sans doute proche des 70 000» morts. Ce nouveau bilan a été donné par la Haut-commissaire, devant le Conseil de sécurité des Nations unies, qui débattait de la protection des civils dans les conflits. Mme Pillay a, en outre, fustigé le Conseil de sécurité pour son incapacité à agir en Syrie. «Le manque de consensus sur la Syrie et l'inaction qui en résulte ont été désastreux et les civils de tous les côtés en paient le prix», a-t-elle déploré. Aussi, Mme Pillay a souhaité une nouvelle fois que la Cour pénale internationale (CPI) soit saisie des crimes de guerre commis en Syrie, ce qui nécessiterait une décision du Conseil. Une saisine de la CPI «envirrait un message clair au gouvernement (syrien) et à l'opposition en leur signalant qu'ils sont redéposables de leurs actions et pourrait avoir un effet dissuasif très important», a-t-elle conclu.

ETATS-UNIS - PRÉSIDENCE

La lutte contre le terrorisme et la reprise économique au cœur du discours annuel de Barack Obama

Le président Barack Obama a prononcé mardi soir devant le Congrès son discours à la nation dans lequel il a mis l'accent essentiellement sur la relance économique, la lutte mondiale contre le terrorisme ainsi que la question de l'immigration et le problème des armes à feu qui a particulièrement endeuillé les Etats-Unis ces derniers mois.

Dans ce discours annuel sur l'état de l'Union, le premier de son second mandat présidentiel, le chef de la Maison-Blanche a souligné que si Al Qaida était devenue «l'ombre d'elle-même», de différentes branches de cette organisation terroriste et des groupes extrémistes «ont émergé de la péninsule Arabique jusqu'à l'Afrique».

Pour le président de la première puissance mondiale, il n'y a aucun doute que «la menace posée par ces groupes terroristes est en train d'évoluer». Néanmoins, a-t-il fait savoir, contrairement à l'Afghanistan, il ne s'agit plus pour les Etats-Unis d'engager son armée pour aller combattre les terroristes dans d'autres pays mais de miser plutôt sur la coopération avec les pays concernés.

«Pour répondre à cette menace terroriste, nous n'avons pas besoin d'envoyer des dizaines de milliers de nos fils et de nos filles à l'étranger, ou d'occuper d'autres pays», a-t-il affirmé. Au lieu de cela, a-t-il poursuivi, les Etats-Unis «doivent aider les pays comme le Yémen, la Libye et la Somalie à assurer leur propre sécurité, et appuyer les alliés qui luttent contre les terroristes comme c'est le cas au Mali».

Cependant, a-t-il précisé, «lorsque la situation l'exige, les Etats-Unis continueront à travers un éventail de capaci-

ONU

Leila Zerrougui exhorte à redoubler d'efforts pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats

Dans un appel lancé mardi pour marquer la Journée internationale contre l'utilisation d'enfants soldats, la représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour le sort des enfants en temps de conflit armé, Mme Leila Zerrougui, a prévenu que des milliers d'enfants continuaient d'être «enlevés, recrutés, tués, mutilés ou violés dans les conflits partout dans le monde», y compris les guerres en Syrie et au Mali.

«Des villes assiégées de la Syrie aux champs de bataille du désert malien, des enfants du monde entier continuent de subir les humiliations et les dangers de la conscription forcée et souffrent de séquelles que leur cause leur participation à des affrontements armés», a rappelé cette haute responsable algérienne des Nations unies dans un communiqué de presse conjoint avec la Haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères, Mme Catherine Ashton.

«Les enfants dans les zones de conflit sont sépa-



rés de leurs familles, contraints de tuer et victimes de violence et d'abus», a dénoncé Mme Zerrougui. Si ce problème sérieux n'est pas pris en considération, «la crédibilité du système international de protection des enfants en pâture», selon la même source.

Dans la déclaration, Mme Zerrougui a promis d'intensifier ses efforts pour mettre fin au recrutement d'enfants grâce à une coopération étroite entre l'ONU et ses partenaires.

«En vertu de notre engagement en faveur de la protection des enfants, nous continuerons de travailler avec l'Union européenne et d'inviter de nouveaux partenaires régionaux pour un

monde plus sûr et sauf pour les enfants», affirme-t-elle. Mmes Zerrougui et Ashton se sont également félicités de la condamnation, l'an dernier, de l'ancien chef de guerre congolais, Thomas Lubanga Dyilo, par la Cour pénale internationale (CPI), un jugement qui renforce l'engagement international contre le recrutement forcé d'enfants.

En juillet 2012, Thomas Lubanga Dyilo a été condamné à 14 ans de prison pour recrutement et l'utilisation en comme combattants d'enfants de moins de 15 ans par son group armé, les Forces Patriotiques pour la Libération du Congo, en Ituri (nord-est de la République démocra-

tique du Congo) entre septembre 2002 et août 2003.

«Nous espérons que la décision historique de la CPI dans l'affaire Thomas Lubanga adressera un avertissement très clair selon lequel les violations graves du droit international ne restent impunis», ont-elles ajouté. La Journée internationale contre l'utilisation des enfants soldats, également connu sous le nom de Journée Main Rouge, est dédiée aux nombreux enfants à travers le monde qui sont pris dans l'engrenage des conflits.

D'après le Bureau des Nations unies pour le désarmement, 144 pays ont ratifié le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant portant sur l'implication d'enfants dans les conflits armés, un document qui engage ses signataires à prendre toutes les mesures possibles pour veiller à ce que leurs forces armées ne recrutent pas de mineurs dans leurs rangs ni les fassent participer directement aux hostilités.

En dépit du soutien croissant de la communauté internationale, 49 pays n'ont toujours pas ratifié le Protocole.



réduire le déficit afin d'éviter, selon lui, de grosses pertes d'emploi alors que le taux de chômage reste proche des 8%. Pour favoriser la croissance économique, M. Obama a réaffirmé l'importance de la classe moyenne : «C'est la responsabilité de notre génération de rallumer le véritable moteur de la croissance économique des Etats-Unis qu'est une classe moyenne croissante et prospère». «Nous devons nous assurer que le gouvernement travaille pour la majorité, et non pour certains, encourage la libre entreprise, récompense l'initiative individuelle et ouvre la porte à tous les enfants de ce pays», a-t-il poursuivi.

Selon lui, il n'est pas équitable que les bénéfices des sociétés grimpent à des niveaux record, alors que les salaires des travailleurs ont bougé à peine durant la dernière décennie. En fervent défenseur de la classe moyenne, il déclara que «dans le pays le plus riche sur terre, personne qui travaille à temps plein ne devrait vivre dans la pauvreté», appelant le patronat américain à augmenter le Smig des travailleurs. Par ailleurs, M. Obama a misé

sur la nécessité de freiner les délocalisations et sur le retour des emplois manufacturiers aux Etats-Unis, soutenant que quelque 500 000 emplois avaient été créés dans ce secteur au cours des trois dernières années, en citant l'exemple de Ford, Apple et Intel qui reprenaient ou renforçaient leur production en territoire américain.

Sur le front interne, Obama a également abordé les questions controversées qui ont dominé une grande partie du débat public au cours des dernières semaines, en renouvelant son appel pour une réforme complète du système d'immigration du pays et pour une variété de propositions visant à réduire la violence armée et les fusillades qui ensanglantent de plus en plus souvent des lieux publics aux Etats-Unis.

À l'échelle internationale, le président Obama a annoncé le rapatriement d'ici début 2014 de 34 000 des 66 000 militaires américains déployés en Afghanistan en réitérant que la mission du contingent américain se terminerait à la fin de l'année prochaine, comme il a évoqué la question de la réduction des arsenaux nucléaires avec la Russie, le dossier nucléaire avec l'Iran et les menaces de cyber attaques.

CORÉE DU NORD - NUCLÉAIRE

La Corée du Nord assure que son essai nucléaire est un acte «d'autodéfense»

La Corée du Nord a assuré mardi que son essai nucléaire était un «acte d'autodéfense». C'est une mesure naturellement juste d'autodéfense de réagir à la menace nucléaire toujours croissante des Etats-Unis en employant la dissuasion nucléaire», a déclaré un porte-parole du ministère nord-coréen des Affaires étrangères cité par l'agence de presse nord-coréenne Kcna.

«L'essai nucléaire de la Corée du Nord n'est qu'une mesure d'autodéfense non contraire au droit international», précise l'agence. La patience de la Corée du Nord a «atteint ses limites quand les Etats-Unis ont intensifié leurs actes hostiles», a expliqué le porte-parole, menaçant de «mettre en application la deuxième et la troisième étape si les Etats-Unis continuaient à être hostiles», selon l'agence.

La Corée du Nord a annoncé avoir effectué mardi «avec succès», un troi-



sième essai nucléaire en utilisant cette fois un engin miniaturisé.

«Ce test nucléaire de haut niveau, avait, contrairement à ceux du passé, plus de puissance explosive et a utilisé un engin miniaturisé et plus léger», avait précisé Kcna.



La communauté internationale a vivement condamné cet essai, qu'elle considère comme une «provocation» qui menace la stabilité régionale, viole des résolutions des Nations unies et mérite pour beaucoup des «sanctions» supplémentaires.

Poursuite des condamnations internationales de l'essai nucléaire nord-coréen

Le 3^e essai nucléaire nord-coréen a continué de susciter de vives condamnations internationales, alors que le Conseil de sécurité de l'ONU menait mardi des consultations d'urgence pour définir la manière de réagir à cet essai.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a «condamné fermement» le nouvel essai nucléaire nord-coréen et va commencer à travailler «immédiatement» sur des «mesures» par le biais d'une nouvelle résolution, a déclaré le ministre sud-coréen des Affaires étrangères, Kim Sung-Hwan, dont le pays assure la présidence du Conseil de sécurité en ce mois de février.

Plus tôt, le représentant permanent adjoint britannique à l'ONU, Philip Parham, avait estimé que «le Conseil (de sécurité) devait être en mesure d'envoyer un message clair de ferme condamnation».

Évoquant au préalable cette réunion, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon s'est dit convaincu que le Conseil de sécurité «restera uni et prendra les mesures appropriées». Parallèlement, le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, et le ministre chinois des Affaires étrangères, Yang Jiechi, se sont entretenus de l'essai nucléaire réalisé par la Corée du Nord, afin «d'agir rapidement», «éitant toutefois une aggravation de la situation», a déclaré le chef de la diplomatie chinoise.

La Corée du Nord a annoncé avoir effectué mardi «avec succès», un troisième



essai nucléaire en utilisant cette fois un engin miniaturisé. «Ce test nucléaire de haut niveau, avait, contrairement à ceux du passé, plus de puissance explosive et a utilisé un engin miniaturisé et plus léger», a précisé l'agence de presse officielle Kcna.

La communauté internationale a vivement condamné cet essai, qu'elle considère comme une «provocation» qui menace la stabilité régionale, viole des

réunions de nouvelles sanctions suite au test nucléaire. «L'UE collaborera avec ses principaux partenaires et la communauté internationale dans son ensemble afin de réagir vigoureusement envers Pyongyang et pour démontrer que la violation continue des résolutions du Conseil de sécurité sera lourde de conséquences», a-t-elle assuré.

La haute diplomatie européenne a, en outre, appelé la Corée du Nord à «entamer un dialogue avec la communauté internationale et à renoncer à son programme nucléaire». Outre l'Aiea et l'UE, l'ONU, les Etats-Unis, la Russie, et la Chine ont formellement condamné ce dernier essai nucléaire, le qualifiant de «provocation» et d'«extrêmement regrettable».

Aussi, l'Iran a déclaré l'essai nucléaire réalisé par la Corée du Nord, estimant qu'«aucun pays ne devrait posséder d'arme nucléaire». Néanmoins, tous les pays doivent avoir le droit à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire», a expliqué le porte-parole de la di-

plomatie iranienne, Ramin Mehmanparast. Le Pakistan a, de son côté, estimé que «tous les pays devraient respecter leurs obligations internationales respectives», réitérant son «soutien à l'idée d'une péninsule coréenne sans armes nucléaires», sur laquelle toutes les parties de l'Accord-cadre de 1994 se sont entendues.

Commentant le troisième essai nucléaire de Pyongyang, le secrétaire américain à la Défense sortant, Leon Panetta, a jugé que la Corée du Nord constituait une «menace sérieuse» pour les Etats-Unis. La dernière initiative prise par l'ONU contre Pyongyang date du 22 janvier. Dans une résolution adoptée à l'unanimité, le Conseil avait élargi des sanctions existantes à la suite du lancement en décembre d'une fusée nord-coréenne.

Il avait alors «exigé» de Pyongyang qu'il «ne procéde à aucun nouvel autre tir nucléaire ou tir relevant à la technologie des missiles balistiques» et s'était déclaré «résolu à prendre des mesures décisives» dans le cas contraire. Outre cette interdiction, les essais nucléaires menés par Pyongyang lui ont valu le gel d'avoir appartenu à des entreprises nord-coréennes et des interdictions de voyager pour plusieurs personnalités politiques du pays.

Pyongyang, qui revendique son statut de puissance nucléaire, est soupçonné de détenir plusieurs bombes nucléaires et de procéder à des essais atomiques afin de parvenir à les miniaturiser.

ESSAI NUCLÉAIRE: Obama assure son homologue sud-coréen du soutien américain

Le président Barack Obama a assuré son homologue sud-coréen Lee Myung-bak du soutien «sans faille» des Etats-Unis en matière de défense après le troisième essai nucléaire effectué par la Corée du Nord, a annoncé mardi la Maison-Blanche. MM. Obama et Lee, lors d'une conversation téléphonique, ont «condamné cette violation hautement provocatrice des obligations internationales de la Corée du Nord», a précisé l'exécutif américain dans un communiqué. Les deux dirigeants ont l'intention d'œuvrer ensemble, «notamment au Conseil de sécurité des Nations unies, à parvenir à un ensemble de mesures destinées à entraver les programmes nucléaire et balistique nord-coréens et réduire le risque de prolifération», selon la même source. «Le président Obama a répété que les Etats-Unis continueraient à œuvrer sans faille à défendre la République de Corée (sud), grâce à la dissuasion étendue permise par le parapluie (de l'arsenal) nucléaire américain», a encore indiqué la Maison-Blanche. Quelques heures après l'essai effectué par Pyongyang, M. Obama avait dénoncé une provocation et appelé à une action internationale «rapide» et «crédible» de la communauté internationale. «Les Etats-Unis continueraient également de prendre les mesures nécessaires pour se défendre, ainsi que nos alliés. Nous allons renforcer l'étroite coordination avec nos alliés et partenaires», avait-il promis.

Le nouvel essai nucléaire nord-coréen «fermement condamné» par l'ONU

Le Conseil de sécurité de l'ONU a «condamné fermement» mardi le nouvel essai nucléaire nord-coréen et va commencer à travailler «immédiatement» sur des «mesures» par le biais d'une nouvelle résolution, a indiqué la présidence du conseil. Le Conseil estime que l'essai nucléaire de Pyongyang est une «menace claire pour la paix et la sécurité internationales», a déclaré le ministre sud-coréen des Affaires étrangères, Kim Sung-Hwan, dont le pays assure la présidence du Conseil de sécurité en ce mois de février. Le Conseil de sécurité de l'ONU a entamé dans la journée des consultations d'urgence à huis clos pour définir une réponse au troisième essai nucléaire mené mardi par la Corée du Nord. Le représentant permanent adjoint britannique à l'ONU, Philip Parham, avait estimé que «le Conseil (de sécurité) devait être en mesure d'envoyer un message clair de ferme condamnation». La Corée du Nord a annoncé avoir effectué mardi «avec succès», un troisième essai nucléaire en utilisant cette fois un engin miniaturisé, selon l'agence de presse officielle Kcna. La communauté internationale a condamné cet essai, considéré comme une «provocation» qui menace la stabilité régionale, viole des résolutions des Nations unies et mérite pour beaucoup des «sanctions» supplémentaires. Plusieurs résolutions de l'ONU prises depuis 2006 interdisent à la Corée du Nord toute activité nucléaire ou balistique.

APS

Fatigue au réveil causes et remède



La fatigue au réveil n'est pas normale et peut être la conséquence de plusieurs facteurs.

Un sommeil non-réparateur fréquent et non-explicable par un changement de mode de vie est le signe que quelque chose qui ne va pas. Il est donc important de rechercher quelles en sont les causes et d'y remédier.

1

Quand sommeil rime avec fatigue...

Les besoins en sommeil sont très différents selon les personnes et les âges. Un adulte dort en moyenne 7 à 8h par nuit mais certains vont avoir besoin de 11 à 12h de sommeil pour se sentir reposés. La durée idéale de sommeil est propre à chacun. C'est le temps de sommeil qui va permettre d'être en forme et efficace au réveil. Lorsque le sommeil n'est pas réparateur et qu'il ne constitue pas un véritable repos, on peut se sentir fa-

tigué(e) au réveil : se lever devient alors difficile. En cas de fatigue, les activités de la vie quotidienne, habituellement faciles à accomplir (travail, ménage, devoirs des enfants...), se transforment en corvée. Le sommeil est un excellent indicateur de l'état de santé général de la personne et de ses relations avec son environnement. Il est donc important de surveiller son sommeil et de prêter attention aux changements qu'il subit.

2

Causes éventuelles de la fatigue

Les causes de la fatigue au réveil peuvent être multiples. Ce n'est pas un phénomène à prendre à la légère car cette fatigue peut être liée à un problème d'ordre psychique ou physique.

éveil

S



3 Quand le psychisme prend le dessus...

Un état de fatigue au réveil qui dure depuis plusieurs semaines peut être le signe annonciateur d'une maladie, car plusieurs peuvent se manifester par ce symptôme. Qu'il s'agisse d'une fatigue causée par une maladie épuisante comme la grippe,

ou se produire récemment dans votre vie. La fatigue au réveil fait partie des signaux envoyés par le corps pour faire comprendre à la personne qui en souffre que son mode de vie ne lui convient pas. Un sommeil non-réparateur fait également partie des symptômes de la dépression. Fatigue constante, insomnie, perte de motivation sont des signaux qu'il faut impérativement surveiller. N'hésitez pas à en parler avec votre médecin.

4 Fatigue et maladie

Ce sentiment de non-repos peut être dû au stress, au surmenage au travail, à des activités de loisirs trop intenses ou, même, à une alimentation déséquilibrée ou insuffisante. Pour savoir d'où vient cette fatigue, il est nécessaire d'analyser les changements qui

l'arthrose, le cancer ou par une affection silencieuse comme l'anémie ou un trouble de la thyroïde, il est important de ne pas prendre le sommeil non-réparateur à la légère et consulter un spécialiste sans attendre. Cette fatigue inexpliquée peut être également le signe d'une apnée du sommeil. Le dormeur bloque

ponctuellement sa respiration ce qui entraîne une baisse de l'oxygénation du sang et ce, qui oblige le cœur à travailler davantage afin de combler ce manque d'oxygène. Le dormeur souffrant d'apnée du sommeil se réveille souvent fatigué et n'a pas conscience de ce qui s'est passé.

Remèdes possibles

Il est important de modifier certaines habitudes afin de mieux dormir et d'éviter tout risque de fatigue au réveil.

- Dormir suffisamment est la première des règles à respecter pour ne pas se sentir fatigué au réveil. Pour cela, il faut écouter son corps (bâillements, paupières lourdes, picotements dans la nuque...).

- Pratiquer une activité spor-

tive régulière permet de se relaxer, d'évacuer la pression accumulée durant la journée et de fatiguer son corps afin d'avoir un vrai sommeil réparateur.

- Adopter une alimentation équilibrée (fruits, légumes, céréales...) et boire au minimum 1,5 litre d'eau par jour.

- Eviter la consommation d'alcool et la cigarette qui ont

des effets néfastes sur la qualité du sommeil. L'alcool et la nicotine sont responsables d'un sommeil très perturbé (réveils fréquents, réduction de la durée du sommeil profond...).

- Eviter les stimulations trop fortes avant le coucher que celles-ci soient auditives, intellectuelles ou visuelles (écran d'ordinateur, luminosité trop forte, jeux vidéos...).

Y remédier au naturel...

Afin de lutter contre cette fatigue, de nombreux compléments alimentaires et plantes peuvent être utilisés.

Des cures de caféine, vitamine C ou de fer peuvent servir à contrer cette fatigue constante grâce à leurs propriétés tonifiantes et défatigantes.

La phytothérapie est aussi un bon moyen de soulager la fatigue passagère. Des tisanes d'anis vert, de vigne rouge ou de romarin peuvent être de très bons remèdes contre la fatigue.

De même que la rhodiola, la schisandra, le ginseng et l'éleuthérocoque.

La prise d'antistress (acides aminés, éléments minéraux, vitamines, stimulants, reconstitutants, fortifiants...) peut aussi aider à se sentir plus tonique et stimulé.



SOUK AHRAS

11 communes prochainement raccordées au réseau de fibre optique

Les travaux pour le raccordement de 11 communes de la wilaya de Souk Ahras au réseau de fibre optique seront lancés «avant la fin de l'année en cours», a-t-on appris, mardi, auprès de la directrice de la poste et des TIC, Mme Sonia Kadi. Inscriue dans le cadre de la modernisation du réseau téléphonique et de la généralisation des services Internet à haut débit, cette opération qui donnera lieu à l'extension de 300 km du réseau de fibre optique, permettra, à terme, la couverture de l'ensemble des 26 communes de la wilaya, a ajouté cette responsable.

Au plan des services, la wilaya de Souk Ahras compte actuellement 43 bureaux de poste dont 42 sont informatisés ainsi que 10 distributeurs automatiques de billets de banque. Les travaux de construction de deux nouveaux bureaux de poste seront lancés courant 2013 à la cité Cnep de Souk Ahras et dans la commune de Mechrouha, parallèlement aux travaux de réhabilitation de cinq bureaux de poste, entamée fin 2012, a encore indiqué Mme Kadi. La directrice du secteur a également fait état de la réouverture, début 2013, du bureau poste de la commune frontalière d'Oued Abbas. Il est également prévu l'ouverture, au cours de l'année en cours, de trois nouveaux bureaux de poste dont deux à Souk Ahras et un à Mdaourouch. Il sera également procédé, selon la même responsable, au remplacement du central téléphonique numérique par le système Misan (Multiservice access node) qui permet de hauts débits Internet allant jusqu'à 8 mégabits/seconde. Des actions d'entretien et de rénovation des réseaux téléphoniques seront lancées dans les nouvelles cités de Souk Ahras, ainsi qu'à Taoura, à Heddada, à Merahna, à Oum Laâdâim et à Bir Bouhouch, a encore affirmé Mme Kadi.

OUM EL BOUAGHI

Plus de 5 000 logements seront réceptionnés durant 2013

5 402 logements de types habitat rural et social participatif seront réceptionnés courant 2013 dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a indiqué, mardi, le Directeur du logement et des équipements publics (Dlep). Ce lot fait partie d'un total de 14 500 habitations, tous segments confondus, inscrites au profit de cette wilaya dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, a souligné le même responsable, relevant que 4 926 logements ont été mis en chantier à la fin du mois de décembre dernier.

S'agissant du monde rural, le Dlep a signalé que le programme d'habitat rural mené ces dernières années dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, conjugué aux opérations d'extension du réseau de gaz naturel et du réseau routier, a contribué à «améliorer significativement» les conditions de vie des populations rurales. Le même responsable a toutefois déploré «le manque de moyens de réalisation, publics ou privés», qui auraient permis d'atteindre un taux d'avancement des travaux de plus de 60 % pour l'ensemble des projets d'habitat. Le wali d'Oum El Bouaghi avait, au cours d'une récente réunion, imputé le retard dans l'exécution des projets au déficit en main d'œuvre qualifiée.

BARBACHA (W. DE BÉJAÏA)

Atmosphère sociale délétère et inquiétude de la population

Arslane Boughiden

Tandis que les sièges de l'APC et de la daïra de Barbacha (hauteurs d'Amizour) demeurent toujours fermés, la tension persiste et semble même aller crescendo.

Le bras de fer continue entre la partie exigeant la dissolution pure et simple de l'actuel exécutif issu, pour rappel, d'une alliance entre le FFS, le FLN et le RCD, partie rangée derrière le PST qui clame haut et fort avoir été «frustré» de ses 39 % des voix lors des récentes élections locales (29 novembre 2012) et qui s'est auto-dénommée «assemblée générale des citoyens» et la partie adverse, celle soutenant l'APC de la «coalition» FFS, FLN et RCD.

Après avoir d'abord recouru à la fermeture des deux sièges de l'APC et de la daïra (de Barbacha), cette assemblée générale des citoyens a lancé un mot d'ordre de grève générale pour le jeudi 31 janvier, appel largement suivi, du reste. Au paravant, dans la nuit de mardi à mercredi (29 et 30 janvier 2013), le siège de la



kasma FLN avait été la proie des flammes, incendie qui a amené la Gendarmerie nationale à diligenter une enquête.

Aujourd'hui, l'avènement à la tête de la magistrature de la commune d'un élu RCD continue à être vivement contesté et «dénoncé» comme étant un «coup de force» privant «scandaleusement» le PST de sa «victoire par les urnes» (39 % des voix, pour rappel).

Pour sa part, le wali de Béjaïa, M. Hamou Ahmed Touhami, n'a de cesse, depuis le début de la crise, de déployer efforts et initiatives avec l'objectif de ramener les acteurs des deux parties en conflit à

de meilleures intentions consensuelles afin que Barbacha puisse enfin retrouver sa stabilité administrative, socio-économique et... sécuritaire ! Il y a à peine 48h, des notables de la ville accompagnés de 8 élus de l'APC contestée sont venus faire part aux autorités de la wilaya de la profonde inquiétude qui gagne de plus en plus la majorité des citoyens de la commune, ces derniers ne se sentant plus en sécurité», apprend-on.

En attendant, rien ne semble inciter à l'optimisme quant à un retour imminent, du moins, à la «normale», car chacun campe sur ses positions et refuse de lâcher du

lest, alors que telle une chape de plomb, un climat tendu aux forts stigmates d'angoisse collective couvre la ville. Il faut savoir que, depuis 2001, ni la Gendarmerie nationale, ni la sûreté urbaine (police) ne sont présentes à Barbacha... Ceci contre leur gré, bien sûr. Maintenant se vérifie cet adage qui dit (et avertit !) : «On ne connaît son bonheur que lorsqu'on l'a perdu».

Puisse la sagesse et le sens de l'intérêt de la collectivité prévaloir... En tout cas, une bonne partie de la population est persuadée qu'une solution «fraternelle» peut être trouvée à ce conflit d'un autre âge.

MOSTAGANEM :

1 236 logements sociaux à attribuer dans les deux prochains mois

1 236 logements sociaux seront attribués à Mostaganem dans le cadre de la résorption de l'habitat «dans les deux prochains mois au maximum», annoncé mardi le chef de la daïra du chef-lieu de la wilaya.

Ces logements, dont les travaux sont entièrement achevés, se situent dans la région de Mazaghran (route d'Oran) et Hai Tijdit et Essalem, a souligné, lors d'une conférence de presse, M. Abdellah Maghrebi.

Le même responsable a ajouté que ses services ont lancé, depuis mardi, une opération d'attribution de 105 pré-allocations aux bénéficiaires au niveau de Hai

Tebbaïa». L'opération devra se poursuivre jusqu'à mardi prochain pour toucher les autres quartiers précaires ciblés. Après l'attribution de ces logements de type F3, le problème de l'habitat précaire sera résolu «à 80%» dans la ville de Mostaganem, a indiqué le chef de daïra, soulignant que le relogement des bénéficiaires sera suivi immédiatement par la démolition des sites précaires.

Une commission conjointe regroupant les services de la daïra, de l'APC et de la police a recensé, depuis janvier 2011, quelque 1 853 habitations précaires à travers les quartiers concernés.



CONSTANTINE

Le taux d'avancement de la trémie de la cité Daksi estimé à 80 %

Le chantier de construction d'une trémie à la cité Daksi (Constantine), très décrié par les Constantinois à cause des retards qu'il a enregistré et des embouteillages qu'il provoque, a été amélioré pour atteindre aujourd'hui un taux d'avancement de 80%, a indiqué mardi, un représentant de l'entreprise de réalisation.

Le chef de projet de l'Entreprise des grands ouvrages d'art (Engeoa) a assuré, dans ce contexte, que les travaux en cours seront «dorénavant menés à une cadence soutenue» pour que cette trémie, longue de 420 mètres, soit livrée dans les délais impartis afin de «libérer» la circulation automobile actuellement congestionnée



et très pénible dans cette zone urbaine caractérisée par une activité intense et un trafic routier particulièrement dense.

Une fois ouvert à la circulation, cet ouvrage constituera un «point de liaison» entre les quartiers situés au nord et au sud de la ville et «donnera accès aux institutions et aux sièges des édifices publics et des administratifs limitrophes», a-t-il ajouté.

Le projet de la trémie, réalisable dans un délai de 11 mois, a été lancé en juin dernier à proximité de la clinique rénale de la cité Daksi pour désengorger un axe à grande circulation, a-t-on rappelé à la direction de wilaya des Travaux publics.

APS

GHARDAÏA

6 personnes mortes asphyxiées dans l'incendie d'un magasin de meubles



Six personnes ont trouvé la mort, hier, probablement asphyxiées par les émanations de fumées causées par un incendie dans un magasin de meubles et articles ménagers, au quartier de Theniet El-Makhzen, a-t-on appris auprès de la Protection civile de Ghardaïa.

Les victimes vivaient en promiscuité et dormaient dans ce magasin de meubles et autres produits inflammables, quand l'incendie s'est déclaré vers 2 h 50, selon les agents de la Protection civile dépêchés sur les lieux.

L'inhalation de gaz dégagé par la fumée de l'incendie, dont l'origine reste inconnue, serait la cause de la mort des six victimes, originaires de l'Est du pays, selon les pre-

mières conclusions. Les corps des victimes ont été évacués par les éléments de la Protection civile vers la morgue de l'hôpital Tirichine de Ghardaïa et une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de cet incendie. Les autorités de la wilaya de Ghardaïa se sont déplacées sur les lieux, dès le début des opérations d'extinction de l'incendie, pour s'enquérir de la situation.

BOUABDELLAH GHЛАMALLAH

Prémunir les jeunes des idées étrangères et leur inculquer la bonne conduite islamique

Le ministre des Affaires religieuses et du Waqf, M. Bouabdelah Ghlamallah, a appelé, mardi à Ouargla, les jeunes à se prémunir des «idées étrangères à nos mœurs» et à s'imprégner de la bonne conduite islamique.

«Il est nécessaire d'inculquer aux jeunes Algériens la culture authentique inspirée de nos anciennes personnalités de référence, en vue de les préparer des idées étrangères à nos mœurs pouvant leur être nuisibles et, par conséquent, préjudiciables à la conscience nationale et à la pensée islamique véritable», a indiqué le ministre à l'ouverture de la 2^e édition du séminaire national sur la Sira (conduite du prophète Mohamed QSSSL), placé sous le thème «La religion synonyme de comportement correct». M. Ghlamallah a estimé que «certains slogans qui

commencent à fuser visent en réalité à semer le chaos dans la pensée islamique et à distiller des concepts douteux que les Algériens ont rejeté depuis déjà 14 siècles».

Le ministre a appelé, dans ce contexte, à «faire valoir et à prôner l'explication juste de la bonne conduite du prophète (QSSSL), à s'éloigner de l'imitation, en gardant toujours comme référent le saint Coran, et à s'inspirer de la droiture et de la parfaite correction de

l'ié au comportement social, à la lumière de la Sira, et à la rectification de certaines notions de comportement humain. Mettant à profit sa visite de travail à Ouargla, le ministre a présidé la cérémonie de remise de 11 crédits, oscillant entre 300 000 DA et 400 000 DA, à des jeunes pour le montage de leurs micro-projets, ainsi que des aides d'un (1) million de DA pour chacune des mosquées et zaouïas de la wilaya de Ouargla.

M. Ghlamallah a, lors de la deuxième et ultime journée de sa visite de travail dans la wilaya, inauguré, à la cité El-Nasr, la mosquée El-Fedjr d'une capacité de 3 000 fidèles, qui a bénéficié d'une enveloppe de 110 millions de DA pour l'achèvement de ses travaux. Le ministre a inspecté aussi la mosquée Aïcha Oum El-Moumine, qui a été dotée d'une enveloppe de plus

de 14 millions de DA destinée à la réalisation de deux logements de fonction. Il a, en outre, inauguré l'école coranique de la mosquée Sidi Cheikh au quartier de Mekhdma, disposant de six salles de cours, une bibliothèque et un internat de 40 lits.

Le ministre a procédé à la mise en exploitation, par ailleurs, du nouveau siège de la Direction des affaires religieuses de Ouargla, et inspecté le chantier de réalisation du centre culturel islamique pour une enveloppe de 158 millions de DA qui devra bientôt être fini pour l'opération d'équipement.

M. Ghlamallah avait auparavant inspecté le site devant accueillir le projet d'une mosquée pôle, dans le cadre du programme de soutien à la croissance économique pour un coût de 973 millions DA.

2.770.000 appels reçus au numéro vert de la Gendarmerie nationale depuis février 2011

Quelque 2.773.094 appels ont été reçus au numéro vert (10-55) de la gendarmerie nationale (GN) depuis février 2011, date de sa mise en service, a indiqué mercredi à Alger, le directeur de la télématique de ce corps, le colonel Guir Badaoui. Le nombre d'appels exploités est de 148.362 appels,

a expliqué le colonel Guir lors de sa présentation à la presse du bilan d'évaluation de l'utilité du numéro vert, en marge de la présentation du bilan des accidents de la route de l'année 2012, établi par les services de sécurité routière de la GN.

Le reste d'appels, soit 2.624.704 appels, était motivé

pour confirmer la disponibilité du service du numéro, a-t-il ajouté en précisant que le nombre d'interventions effectuées sur le terrain par les unités compétentes de la GN était de 45.827.

Les nombreux appels exploités pour informations utiles ont concerné les

accidents de la route (31.681 appels), les menaces contre des personnes et des biens (11.436 appels), les demandes d'aide (80.732 appels) et autres domaines de criminalité (24.513 appels), a indiqué le colonel Guir.

Le numéro vert (10-55) a été mis en service par la GN pour

SÉTIF Deux personnes décèdent des suites d'émanations de gaz butane à Frikat

Deux (2) personnes appartenant à la même famille sont décédées, mardi soir à Frikat, dans la commune d'Aïn Oulmane (35 km au sud de Sétif), des suites d'émanations de gaz butane, a-t-on appris, mercredi, auprès de la Gendarmerie nationale.

Le père, âgé de 53 ans, et son fils de 26 ans ont péri alors qu'ils se chauffaient au moyen d'un radiateur fonctionnant au butane, a précisé cette source.

Les corps des deux victimes ont été déposés par les éléments de la protection civile à la morgue de l'hôpital Mohamed-Boudiaf d'Aïn Oulmane, a ajouté la même source. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Une entreprise de services funéraires pour les SDF

Le projet de création d'une entreprise à caractère administratif, chargée d'assurer le service funéraire aux personnes sans famille ou sans domicile fixe vient d'être approuvé par l'assemblée populaire communale (APC) de Sétif, a-t-on appris, mardi, auprès de la commune.

Selon le responsable de la cellule de communication de l'APC, cette entreprise, première du genre dans la wilaya de Sétif, assurera aux personnes décédées n'ayant aucune famille, sans domicile fixe et aux pensionnaires des foyers pour personnes âgées, le rituel des obsèques, la toilette mortuaire, le transport vers le cimetière et l'inhumation.

Cette future entreprise veillera également à l'aménagement des cimetières ainsi qu'à leur entretien, leur nettoyage et leur gardiennage de sorte à préserver ces lieux des actes de délinquance comme la consommation de boissons alcoolisées ou le vandalisme, a-t-on ajouté à l'APC.

Tous les moyens seront mis à la disposition de cette entreprise qui disposera notamment d'une ambulance, a ajouté la même source, rappelant que la commune de Sétif compte neuf (9) cimetières.

EN POSSESSION DE 16.200 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES

Trois individus arrêtés à Tiaret

Les services de la Gendarmerie nationale de Sidi Ali (Mostaganem) ont démantelé à Sougueur (Tiaret) un réseau de trois trafiquants et saisi 16.200 comprimés psychotropes, a-t-on appris mercredi de source sécuritaire.

Agissant sur informations et après prolongement de leur compétence, les gendarmes ont arrêté, mardi soir, ces trois individus qui se trouvaient à bord d'un véhicule sur la route reliant Tiaret à El Bayadh.

Le fouille du véhicule a permis la découverte de 16.200 comprimés psychotropes à effet très fort et dangereux sur la santé.

Ces produits médicamenteux devaient être écoulés à Tiaret, Mascara, Oran, Relizane et Mostaganem, a-t-on ajouté de même source.

Alors que l'enquête suit son cours, les prévenus seront présentés jeudi devant le procureur de la république près le tribunal de Sidi Ali pour association de malfaiteurs, trafic et détention de psychotropes.

prendre en charge les préoccupations du citoyen. Opérationnel 24h/24h, ce numéro est à la disposition des personnes, sur l'ensemble du territoire national, se trouvant dans une situation qui nécessite l'intervention des unités de la GN (secours, danger, accidents, aide...).

ALGÉRIE - SERBIE

Le président serbe réitère son souhait de renforcer les relations Algéro-serbes

Le président de la Serbie, M. Tomislav Nikolic a réitéré mardi, à l'occasion d'une audience qu'il a accordé à l'ambassadeur d'Algérie en Serbie, M. Abdelkader Mesdoua, le souhait de son pays de renforcer ses relations avec l'Algérie, notamment au niveau économique, indique mercredi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Le président serbe a également fait part de la ferme condamnation de la Serbie de l'attaque terroriste contre le complexe gazier de Tiquentourine et du soutien de son pays à l'Algérie, précise la même source. De son côté, M. Mesdoua a remercié la Serbie et sa direction politique pour la solidarité affichée à l'endroit de l'Algérie et a remis au président serbe le message de félicitations que lui a adressé le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la fête nationale.



ALGÉRIE - ALLEMAGNE

M. Yousfi évoque avec le vice-chancelier allemand la coopération énergétique bilatérale

Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, a reçu mercredi à Alger le vice-chancelier allemand et ministre de l'Economie et de la Technologie, Philipp Rosler.

Les entretiens entre les deux parties ont porté sur le renforcement des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne dans les domaines des hydrocarbures, de l'énergie et des mines, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, M. Yousfi a présenté les axes de coopération susceptibles d'être développés avec les entreprises allemandes, notamment dans les domaines de la prospection pétrolière, la pétrochimie, l'électricité, les énergies renouvelables, les mines ainsi que la formation et la recherche et développement. Le ministre a, à cet effet, invi-



ité les entreprises allemandes à «s'impliquer davantage en Algérie par un partenariat durable», précise le

communiqué. De son côté le vice-chancelier allemand a exprimé «un grand intérêt pour l'ensemble des domaines d'activités de ce secteur avec une volonté de transfert du savoir-faire des sociétés allemandes», a-t-on ajouté. Arrivé ce mercredi à Alger pour une visite de travail à la tête d'une délégation d'hommes d'affaires, M. Rosler a fait part de la volonté de son pays de conclure un accord de coopération énergétique avec l'Algérie à l'instar des accords passés avec l'Allemagne avec d'autres pays africains. «Nous allons évoquer avec les responsables algériens l'élargissement de notre coopération et proposer notamment un accord en énergie semblable aux accords que nous avons conclus dans le continent africain», a-t-il déclaré à la presse à son arrivée.

ALGÉRIE - PALESTINE

M. Ould Khelifa réitère la position immuable de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, a réitéré mercredi la position immuable de l'Algérie à l'égard de la cause palestinienne lors d'une audience accordée à l'ambassadeur de Palestine à Alger, M. Hussein Mostefa Abdelkhalak. M. Ould Khelifa a réitéré à

cette occasion, le soutien de l'Algérie au peuple palestinien et à sa lutte pour le recouvrement de ses droits nationaux légitimes à l'établissement d'un Etat indépendant conformément aux décisions de la légalité internationale, a indiqué un communiqué de l'APN. D'autre part, l'ambassadeur de Palestine à Alger a

salué la position de l'Algérie en faveur de la lutte du peuple palestinien et son soutien à l'Etat de Palestine pour l'obtention du statut de pays non membre aux Nations unies. L'entrevue a permis par ailleurs, d'évoquer les relations bilatérales et les perspectives de leur renforcement notamment sur le plan parlementaire.

La banque d'affaires HSBC s'attend à un «afflux» d'investissements étrangers en Algérie

La conjoncture financière et économique mondiale, marquée par une profonde crise de confiance, devrait engendrer un «afflux» d'investissements étrangers en Algérie, un pays qui affiche par ailleurs une «bonne soutenabilité financière», a prévu mardi le directeur général de la filiale algérienne du groupe international HSBC Bank.

«Avec la conjoncture difficile à l'international, l'Algérie apparaît comme relais de croissance pour les multinationales et on peut même anticiper un afflux d'investissements étrangers en Algérie», a dit M. Rachid Sekak lors d'un point de presse à Alger. La politique

financière menée par l'Algérie, notamment la politique de gestion du taux de change, a permis au pays d'être «naturellement protégé par rapport à ce qui se passe dans le monde», a-t-il soutenu.

Sur 25 milliards (mds) de dollars (quelque 2 000 mds de DA) d'investissements hors hydrocarbures réalisés en Algérie entre 2007 et fin 2011, un tiers (8,25 milliards de dollars) étaient des IDE (investissements directs étrangers), selon les données officielles.

Interrogé sur une éventuelle répercussion de la crise économique mondiale sur les besoins de financement des entreprises algériennes, M. Sekak a répondu que «nous

n'avons jusqu'à présent constaté aucune conséquence dans ce sens, ni négative, ni positive».

Il a par contre fait remarquer que les augmentations salariales en Algérie ont eu «un effet positif sur les entreprises, en boostant la consommation de leurs produits».

Mais, M. Sekak a refusé de donner le bilan des financements de HSBC en Algérie. M. Sekak se disant «ne pas être autorisé de répondre», car le groupe est en train de faire son bilan annuel.

Il s'est contenté de noter que le chiffre d'affaires de la succursale algérienne s'affiche en nette croissance en 2012. Lors d'une conférence

qu'elle a animée juste avant le point de presse, Mme Mathilde Lemoine, directrice des études économiques et de la stratégie des marchés à HSBC-France, a avancé que l'année 2013 «s'ouvre sous de meilleures auspices pour la zone euro et le reste du monde», soulignant que les équilibres financiers mondiaux resteraient «instables» encore pour longtemps.

Dotée d'un capital de 11,3 milliards de DA, la filiale algérienne de HSBC, une des premières banques d'affaires dans le monde, a démarré ses activités en Algérie en 2008.

Elle compte actuellement 2 500 clients dont 240 entreprises.

ILLIZI

Recensement de 69 commerces ravagés par l'incendie du marché

Soixante-neuf (69) commerces, ravagés dans la nuit de lundi à mardi par un incendie dans un marché de la ville d'Ilizzi, ont été recensés par les services techniques de la wilaya, a-t-on appris mercredi auprès de la daïra. Une cellule, regroupant l'ensemble des services concernés, et mise en place au niveau de la daïra sur instruction du wali d'Ilizzi, s'est rendue sur les lieux du sinistre pour recenser les commerces sinistrés suite à cet incendie, a indiqué le chef de daïra, M. Moussa El-Aoufi.

Les propriétaires des commerces ont soulevé, lors d'une rencontre à la daïra, une série de doléances en rapport, avec, éventuellement, l'indemnisation des marchandises détruites par les flammes, et la possibilité, pour eux, de bénéficier de crédits à travers les dispositifs de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), ou de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), affirmé le même responsable. Pour leur part, les services de la daïra préparent un rapport à soumettre au chef de l'exécutif de la wilaya dans lequel ils doivent consigner les doléances de ces commerçants et les propositions à étudier avec les parties concernées pour trouver une formule juridique permettant leur indemnisation, a ajouté M. El-Aoufi.

Comme mesure d'urgence, les services de la daïra et de la commune s'attendent à relancer l'activité commerciale dans cette zone de la ville, par la réouverture de huit (8) locaux commerciaux au centre-ville, restés fermés depuis un certain temps, a-t-il signalé. Des projets de deux autres espaces commerciaux, susceptibles d'impulser l'activité commerciale, sont en cours de réalisation, l'un couvert au quartier El-Rimmel, et l'autre au centre-ville. L'incendie s'était déclaré dans la nuit de lundi à mardi au marché d'Ilizzi, sans faire heureusement de victimes, mais causant des dégâts considérables aux marchandises, notamment des effets vestimentaires, des articles ménagers, des meubles et articles de literie, entre autres.

ESPAGNE Démantèlement d'un réseau mondial de cybercriminalité

Un réseau mondial de cybercriminalité soupçonné d'avoir infecté «des millions» d'ordinateurs à travers le monde, a été démantelé au cours d'une opération menée conjointement par la police espagnole et européenne (Europol), a-t-on indiqué mercredi de source policière espagnole. Selon cette source, ce réseau mondial fait payer des amendes illégales aux internautes grâce à «un logiciel malveillant qui bloquait, en faisant apparaître le nom de différents corps de police, les ordinateurs de millions d'usagers». Un message demande alors aux internautes de payer «une amende pour avoir accédé à des sites interdits ou de téléchargement illégal», précise la même source. Grâce à ce procédé, d'importantes quantités d'argent ont ainsi été volées, a-t-on indiqué, ajoutant que lors de cette opération, plusieurs personnes ont été interpellées. Le réseau fonctionnait en plusieurs «petites cellules» éparses dans différents pays à travers le monde.

APS

Programme du Jeudi 14 février 2013



09h30 : Oua tastamire el hayet - Feuilleton
10h00 : Alem e'sahra (40) - Documentaire

10h30 : Yara (21) - Dessin animé

11h00 : Culture club «rediff» - Emission culturelle

12h00 : Journal en français+météo - Information

12h30 : El aahd e'tamrine (33 et fin) - Feuilleton doublé

13h45 : Min barari el cherq - Documentaire

14h40 : Yaoumiyate moudir ame (09) - Feuilleton arabe

15h25 : Empreintes criminelle «5 ème p'tie et fin» - Série fiction

16h15 : Flipper I (19) - Dessin animé

16h40 : Yakari (26 et fin) - Dessin animé

17h10 : Takder tarbah - Emission de jeux

20h00 : Journal en arabe - Information

20h45 : Le monde en 52' - Emission

22h00 : Senteurs d'Algérie «Saida» - Reportage

23h00 : Festival de la musique malouf - Concert malouf

00h00 : Journal en arabe - Information



12h00 : Les douze coups de midi - Jeu
12h50 : L'affiche du jour - Magazine sportif

13h00 : Journal

13h40 : Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie

13h50 : Météo

13h55 : Les feux de l'amour - Feuilleton sentimental

14h55 : Nos nuits à Rodanthe - Comédie romantique

16h35 : American wives - Série dramatique - Premiers pas - Saison 6 (17/23)

17h25 : Coup de foudre au prochain village - Téléréalité

18h20 : Une famille en or - Jeu

19h05 : Le juste prix - Jeu

19h45 : Nos chers voisins - Série humoristique

19h55 : Météo

20h00 : Journal

20h35 : Météo

20h38 : Météo des neiges

20h40 : Après le 20h, c'est canteloup - Divertissement-humour

23h10 : New York, section criminelle - Série policière - Le digne héritier



12h00 : Tout le monde veut prendre sa place - Jeu

12h55 : Météo 2

13h00 : Journal

13h50 : Météo 2

13h52 : Consomag - Magazine du consommateur

14h00 : Toute une histoire - Magazine de société

Avec les invités qui ont accepté...

15h45 : Comment ça va bien ! - Magazine de services

16h15 : Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Mon père s'oppose à ma passion

16h40 : Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Mon patron veut briser mon couple

17h05 : Côté match - Multisports

17h10 : Seriez-vous un bon expert ? - Jeu

17h49 : CD'aujourd'hui - Variétés

17h50 : On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour

18h55 : Mot de passe - Jeu

19h20 : Météo des neiges

19h24 : Météo 2

19h25 : N'oubliez pas les paroles - Jeu

20h00 : Journal

20h40 : Météo 2

22h15 : Complément d'enquête - Maga-

zine de société - Les nouveaux guerriers - La patrie reconnaissante
23h15 : Grand public - Magazine culturel



12h00 : 12/13 : Journal régional
12h25 : 12/13 : Journal national

12h55 : Météo

13h00 : Ski - Championnats du monde

20h30 : Slalom

14h45 : Keno - Loterie

14h55 : Questions cibles au sénat - Magazine politique

15h55 : Senat info - Magazine politique

16h10 : Des chiffres et des lettres - Jeu

16h50 : Harry - Jeu

17h20 : Un livre, un jour - Magazine littéraire - «Une vie brève», de Michèle Audin (L'Arbalète)

17h30 : Slam - Jeu

18h10 : Questions pour un champion - Jeu

18h50 : Météo des neiges

19h00 : 19/20 : Journal régional

19h18 : 19/20 : Edition locale

19h30 : 19/20 : Journal national

19h58 : Météo

20h00 : Tout le sport - Multisports

20h15 : Plus belle la vie - Feuilleton réalité

22h20 : Météo

22h25 : Soir 3

22h50 : Les sorties de la semaine - Magazine du cinéma

22h55 : Complices - Drame



12h10 : Les guignols de l'info - Divertissement-humour

12h20 : La nouvelle édition 1ère partie - Magazine d'actualité

12h45 : La nouvelle édition - Magazine d'actualité

14h00 : Hunger games - Film de science-fiction

16h18 : Têtes à claques - Série d'animation - La Saint-Valentin 2 - Saison 3

16h20 : Sécurité rapprochée - Thriller

18h10 : Kaira shopping - Série humoristique

18h20 : Les Simpson - Série d'animation - Colonel Homer - Saison 19 (16/20)

18h45 : Le JT

19h05 : Le grand journal - Talk show

20h05 : Le petit journal - Divertissement

20h30 : Le grand journal, la suite - Talk show

21h50 : Dexter - Série dramatique - Le code a changé - Saison 7 (2/12)

22h45 : Shameless - Série dramatique - Retour à l'anormal - Saison 2 (12/12)

23h40 : Mad men - Série dramatique - Vous êtes seul ? - Saison 5 (13/13)



12h40 : Météo

12h45 : Le 12.45

13h05 : Scènes de ménages - Série humoristique

13h40 : Météo

13h45 : Le secret de la villa Sabrini - Téléfilm de suspense

15h40 : Un cœur de porcelaine - Téléfilm sentimental

17h35 : Un dîner presque parfait - Jeu - Valenciennes

18h45 : 100% mag - Magazine d'information - 100% Mag fête ses 5 ans

19h40 : Météo

19h45 : Le 19.45

20h05 : Scènes de ménages - Série humoristique

22h55 : Vocation médecin - Société

La sélection

20:50

Qui veut gagner des millions ? - Jeu

Durée : 2h20 - Invité : Bernadette Chirac - Présentateur : Jean-Pierre Foucault

Spéciale Pièces jaunes

Comme chaque année, Jean-Pierre Foucault donne rendez-vous aux téléspectateurs pour un «Qui veut gagner des millions» spécial «Pièces jaunes». En présence de Bernadette Chirac, présidente de la fondation, plusieurs duos de stars soutiennent cette opération en faveur des enfants et des adolescents hospitalisés. François Berléand, Virginie Hocq, Sandrine Quétier, Elie Semoun, Gérard Jugnot, Saïda Jewab, Michèle Bernier, Michel Leeb, Claudia Tagbo et Michel Boujenah se succèdent deux par deux sur le plateau de Jean-Pierre Foucault afin de tenter de remporter le million d'euros mis en jeu. Quel couple de célébrités sera le mieux faire fructifier sa culture générale ?



20:45

Envoyé spécial - Magazine de reportages

Durée : 1h30 - Présentateur : Guillaume Chenu, Françoise Joly
Au sommaire : Escrocs à la carte bancaire : les nouveaux braqueurs - Administrateurs, liquidateurs : sauveurs ou fossoyeurs ? - La favela de Madrid

Ceux qui restent - Comédie dramatique

Durée : 1h35 - Acteur : Vincent Lindon, Emma-
nuelle Devos, Yeelem Jappain - Réalisateur : Anne Le Ny

Un homme rend quotidiennement visite à sa compagne, traitée pour un cancer du sein. Il se lie à une femme qui vient voir son ami, lui aussi très malade.



20:55

Dexter - Série dramatique

Durée : 0h55 - Acteur : Michael C Hall, Jennifer Carpenter, Josh Cook - Réalisateur : John Dahl
Es-tu un... ? - Saison 7 (1/12)
Debra découvre subitement que Dexter n'est pas ce qu'il paraît être mais décide malgré tout de laisser une chance aux circonstances atténuantes.

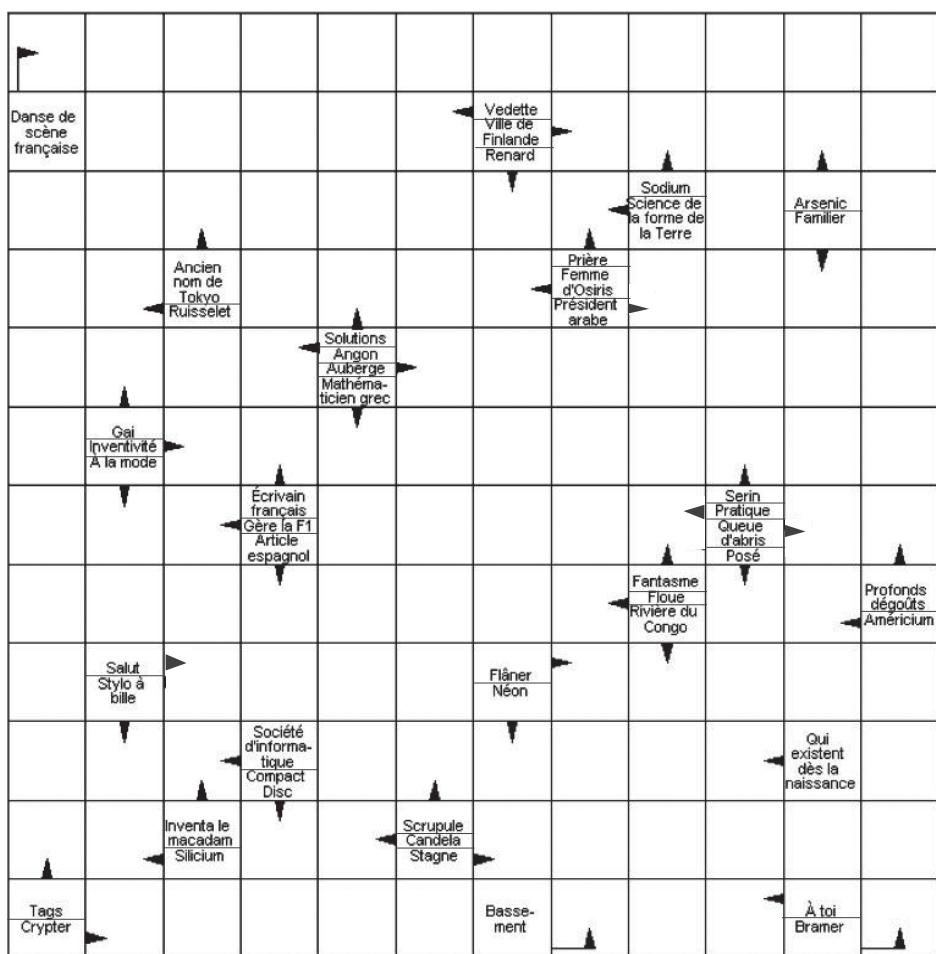
20:50

Vocation médecin - Société

Durée : 2h05 - Rencontre avec Maude, Fidy, Thomas et Thibault, quatre jeunes internes très motivés qui se battent au quotidien pour obtenir le prestigieux titre de médecin.



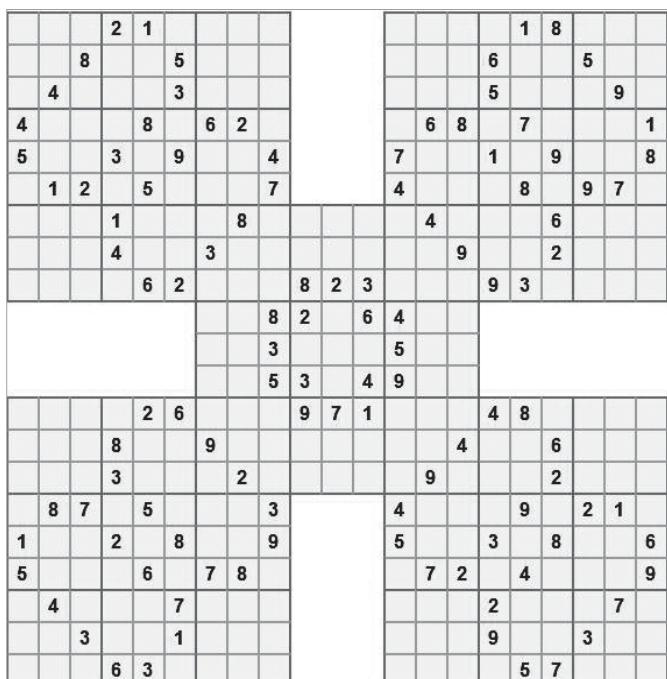
Mots fléchés n°196



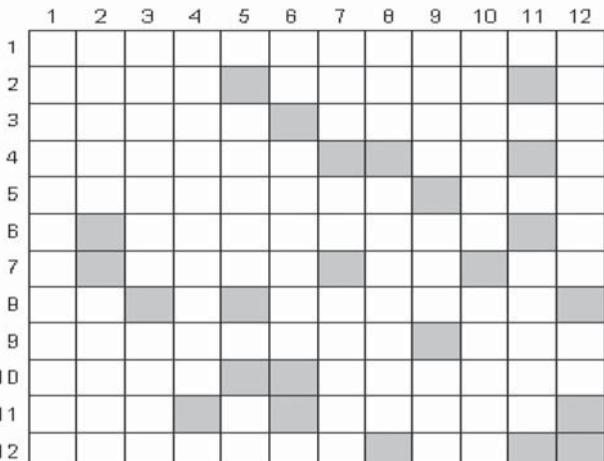
Samurai-sudoku n°196

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°196



horizontal

1. Relative à la grammaire
2. Peu commun - Attachement
3. Vipère - Avoir l'attention arrêtée par un détail qui choque
4. Liber du tilleul - Symbole chimique de l'antimoine
5. Spécialiste des voies urinaires - Atome
6. Jeunes filles
7. Transpirer - Argent - Petit cube
8. Sert à lier - Massacré, tué
9. Petit mât - Adverbe de lieu
10. Dieu de l'amour - Imaginaire
11. Sans tache - Sécrète l'urine (plur.)
12. Témoignage d'une victoire - Police du parti nazi

vertical

1. Bénévolement
2. Effleurer - Peser l'emballage d'une marchandise dont le poids est à déduire de la masse brute
3. Pieds (argot) - Pou (argot)
4. Superlatif de bonnes
5. Ordinateur totalement compatible - Interjection
6. Or - Inspiratrice d'un artiste
7. Trinitrotoluène - Note de musique - Premier magistrat municipal
8. Trois - Couche d'alliage sur un objet étamé
9. Oiseaux de basse-cour - Le moi - Du verbe rire
10. Dieu de la mort - Relations
11. Mort de quelqu'un
12. Fausse, inexacte - Pronom personnel

JO-2020

Colère grecque contre le CIO après la suppression de la lutte

La décision du Comité international olympique (CIO) de supprimer, mardi, la lutte du programme des Jeux d'été 2020, a indigné Kostas Thanos, président de la Fédération grecque de lutte. «Je ne crois pas que la décision tiendra en session plénière du CIO en septembre. La lutte est associée aux Jeux olympiques et on ne peut pas jeter un tel symbole. A ce rythme-là, le nom "Olympique" va aussi disparaître», a déclaré Kostas Thanos sur

une radio grecque.

Thanos met en avant le fait que les stades étaient pleins lors des combats de lutte pendant les Jeux de Londres pour démontrer que ce sport compte de nombreux fans.

En 2009, le softball et le base-ball avaient eux aussi été évincés du pro-



gramme des JO-2012. Le golf et le rugby à VII intègreront quant à eux le programme olympique en 2016 à Rio de Janeiro.

La lutte figurait au programme des Jeux Olympiques antiques et la lutte gréco-romaine est apparue aux premiers Jeux olympiques modernes à Athènes en 1896.

AG ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION DE CYCLISME

Adoption des bilans moral et financier de l'exercice 2012

Les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), ont adopté à l'unanimité, mardi à Alger, les bilans moral et financier de l'exercice 2012.

L'AG ordinaire de la FAC s'est déroulée en présence de 38 membres des 58 membres statutaires représentant les ligues affiliées, clubs, athlètes et arbitres. Les bilans moral et financier de l'exercice 2012 ainsi que le bilan de la période olympique (2009-2013), ont été adoptés par 30 membres de l'AGO ordinaire contre 8 abstentions. Le vote s'est déroulé conformément au nouveau décret exécutif N° 11-22 du 26 janvier 2011 régissant les instances sportives. Les membres de

l'assemblée générale ont procédé également à l'installation de la commission de candidature et celle des recours. La commission de candidature est composée de Ghazali Lotfi (président), Ben Mansoura Adel et Anissa Hached, alors que celle des recours est représentée par Samir Allam (président), Hamza Madjid et Brahim Mansouri. Pour rappel, le bureau fédéral de la FAC est composé de huit membres dont le président, élus au bulletin secret par l'assemblée générale pour un mandat de quatre ans. L'assemblée générale élective de la FAC aura lieu le 27 février prochain au siège du Comité olympique algérien (COA) à Alger.

HANDBALL

B. Bounader nouveau président de l'association inter-wilayas

M. Bounader Brahim a été élu, mardi, président de l'association inter-wilayas de handball, dénommée Ligue régionale, à l'issue d'une assemblée générale élective, tenue à Oran. Unique candidat à la présidence, l'ex-arbitre fédéral et membre de la Ligue wilaya, M. Bounader a obtenu 53 voix contre 8, sur les 61 membres votants issus des sept ligues de wilayas de l'ouest. Il succède ainsi à Allé Noureddine pour un mandat olympique de quatre années (2013-2016). Dix candidats étaient en lice pour l'élection du nouveau bureau exécutif de cette association inter-wilayas. Neuf ont été élus. L'opération de vote s'est déroulée en présence de représentants de la Fédération algérienne de handball et de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), rappelle-t-on.

TENNIS SUR FAUTEUIL

Esther Vergeer se retire après 470 victoires consécutives

La Néerlandaise Esther Vergeer, star du tennis sur fauteuil avec 470 victoires consécutives en dix ans, a annoncé mardi qu'elle arrêtait la compétition. «Un jour très spécial : arrêt officiel du tennis et parution de mon livre», a écrit sur Twitter la Néerlandaise, âgée de 31 ans, qui a remporté quatre médailles d'or en simple et trois en double aux Jeux paralympiques, sans indiquer la raison de cette décision. Esther Vergeer, N°1 mondiale depuis 1999, n'a pas perdu un match en simple depuis janvier 2003. Elle a décroché son premier titre paralympique à Sydney en 2000. La Néerlandaise, qui a toujours assuré ne pas viser le record historique de 555 victoires consécutives du joueur de squash pakistanaise Jahangir Khan entre 1981 et 1986, avait déclaré que «beaucoup de monde» oubliait qu'elle devait «travailler dur» pour engranger les victoires. Esther Vergeer est paraplégique depuis un accident médical à l'âge de 8 ans. Elle a débuté le tennis en fauteuil roulant pendant sa rééducation.

AFROBASKET 2013

Le Mozambique accueillera les éliminatoires de la zone 6

Le Mozambique arbitrera les éliminatoires de la Zone 6 du championnat d'Afrique des nations de basket-ball (AfroBasket 2013) du 16 au 23 février, a annoncé mardi la Fédération internationale de basket-ball (Fiba Afrique). Le vainqueur de ce tournoi rejoindra les quatorze pays déjà qualifiés dont l'Algérie. Le seizième et dernier qualifié sera connu à l'issue des éliminatoires de la zone 7. Les quatorze qualifiés pour l'Afro Basket -2013 sont : l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal, la République du Congo, le Nigeria, le Maroc, le Cameroun, le Cap-Vert, l'Angola, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire (pays hôte).

Solution Samurai-sudoku N°195

5	7	2	3	6	9	8	4	1
4	9	3	1	5	8	7	2	6
8	1	6	2	4	7	3	9	5
9	3	8	6	7	1	4	5	2
6	2	7	5	3	4	9	1	8
1	4	5	8	9	2	6	7	3
3	6	9	7	1	5	2	8	4
2	5	4	9	8	6	1	3	7
7	8	1	4	2	3	5	6	9

3	6	1	4	7	2	9	5	8
5	7	2	9	6	8	3	4	1
8	9	4	5	3	1	7	6	2
1	3	5	7	8	6	2	9	4
4	8	6	2	1	9	5	7	3
7	2	9	3	4	5	1	8	6
3	9	6	7	8	4	5	2	1
7	5	2	1	6	9	8	3	4
8	4	1	3	2	5	7	6	9

Solution Mots Croisés N°195

HORTICULTURE
AMOUR■REELUE
LIBERTIN■ME■
ES■RUINA■RE
TSF■PRAIRIES
EINSTEIN■ON■
ROSSI■R■SITI
■NE■OMERTA■V
G■ANNE■AERE
RA■OSSEMENTS
AMEN■S■ILI■■
SIROTES■EMOI

Solution Mots Fléchés N°195

FACTIONNAIRE
LUIRE■EUSSE■
UT■OPPRESSER
CHAPEAU■EOLE
TER■RIDEAU■A
UNAU■LATUDE■
AT■NUL■I■UBE
TIVA■AERONEF
IF■NASSES■RF
OISIFS■UTILE
NA■MIENS■LUT
S■SENSUELLES

AFFAIRE ARMSTRONG

L'AMA écarte toute sanction du laboratoire de Lausanne



L'Agence mondiale antidopage (AMA) a écarté mardi la possibilité de sanctionner le laboratoire antidopage de Lausanne, qui a essayé plusieurs reproches dans l'affaire Lance Armstrong, sans pour autant le dédouaner de toutes les «spéculations».

Dans son rapport à charge sur Armstrong, l'Agence antidopage américaine (Usada) avait sous-entendu que le laboratoire suisse avait contribué à laisser passer un présumé contrôle positif de l'Américain lors du Tour de Suisse 2001, ce que son directeur Martial Saugy a toujours nié. «Ces faits seront, je crois, toujours entourés d'un certain degré de spéculations. Alors je ne dis pas que M. Tygart (président de l'Usada) avait tort, je dis simplement qu'il n'y a rien là permettant à l'AMA d'agir parce que c'est relié à un événement présumé remontant à une époque où nous n'avions pas la charge de l'accréditation des laboratoires», a ajouté John Fahey. Le laboratoire de Lausanne, prisé par le Comité international olympique (CIO) et plusieurs grandes fédérations sportives, est l'un des 35 laboratoires accrédités par l'AMA dans le monde.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FASU

Les bilans moral et financier adoptés

L'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la Fédération algérienne du sport universitaire (Fasu) a adopté à Alger les bilans moral et financier, a indiqué, mardi, l'instance fédérale. Parmi les quarante-neuf membres de droit, 39 ont pris part aux travaux de cette AGO, qui s'est déroulée dans de «bonnes conditions», a précisé la même source. Vingt-sept membres ont adopté les bilans moral et financier. Un membre a voté contre, alors que six se sont abstenu. D'autre part, l'assemblée générale élective de la Fasu aura lieu le 23 février à l'hôtel El Mehdi à Staouéli (Alger).

LIGUE 1 (21^È JOURNÉE)

L'USMH en péril à Chlef, duel de mal-classés à Tlemcen

La 21^È journée du championnat professionnel de Ligue 1 de football, prévue samedi, sera marquée par le déplacement périlleux du dauphin, l'USM Harrach à Chlef, alors que les deux mal-classés, WA Tlemcen et CA Batna, livreront un duel passionnant dans l'optique du maintien.

Véritable révélation cette saison, l'USMH effectuera un voyage difficile à Chlef pour donner la réplique à l'ASO, très mal en point depuis le début de la saison, en témoigne la peu reluisante 12^È place occupée au classement (19 pts). Vainqueurs à Batna (3-2), les joueurs du Boualem Chafé enchaîneront avec un autre déplacement, qui s'annonce disputé et ouvert à tous les pronostics. De son côté, l'équipe de Chlef, dirigée par Mohamed Benchouia après le départ de Nour Ben-

zekri, n'aura d'autre alternative que la victoire si elle veut quitter la zone des turbulences.

Un succès des Harrachis leur permettrait de réduire à un point, l'écart qui les sépare du leader, l'ES Sétif. Le MC Alger (3^È, 36 pts), auteur de trois succès de rang, sera en appel à Bel Abbès pour croiser le fer avec l'USMBA, avant-dernier au classement avec 17 pts.

L'USMBA devra impérativement sortir le grand jeu face au Doyen, et éviter un autre faux-pas, après la défaite concédée à Constantine face au CSC. Le CR Belouizdad (5^È, 32 pts), tenu en échec mardi à domicile par les Egyptiens d'Al Ismaily (1-1), en quart de finale aller de la coupe arabe, accueillera la coriace formation du CSC, avec l'objectif de se rapprocher du podium. Le Chabab,

invaincu depuis le début de la phase retour, devra rester vigilant devant une équipe du CSC capable de repartir avec le gain du match. Le nouveau promu, la JS Saoura (8^È, 26 pts), auteur jusque-là d'un parcours honorable, recevra la formation du MCE Eulma (11^È, 22 pts), avec la ferme intention d'enregistrer une victoire qui lui permettra de remonter au classement. Au bas du classement, le stade Aïkid Lotfi abritera un duel de mal-classés entre le WA Tlemcen (14^È) et le CA Batna (16^È), deux équipes qui luttent pour le maintien. Une défaite de l'une des deux formations compliquerait davantage sa situation. Enfin, le match MC Oran - CAB Bou Arréridj, sera à priori équilibré et ouvert à



tous les pronostics. Les matches USM Alger - ES Sétif et JSM Béjaïa - JS Kabylie, se joueront le mardi prochain.

Programme des rencontres Samedi 16 février (15h00):

JSS-MCEE
WAT-CAB
ASO-USMH (18h00)
CRB-CSC
USMBA-MCA
MCO-CABBA

Mardi 19 février:
JSMB-JSK (15h00/huis clos)
USMA - ESS (18h00)

COUPE DE L'UAFA (1/4 DE FINALE ALLER) : CR BELOUZDAD 1 - AL ISMAILY 1

Les Daraouiche accrochent le Chabab

Ferrah Menad

Stade 20-Août-55 (Alger) Affluence nombreuse, temps pluvieux, terrain impraticable, arbitre M. Ennouri, assisté de MM. Achek et Djaaâfri

Avertissements : Messaoudi (37^È), Abdat (90^È) (CRB) ; Saâd (38^È) (Al Ismaily)

Buts : Slimani (57^È) (CRB) ; Djamel (53^È) (Al Ismaily)

CRB : Ousserir, Messaoudi, Boukria, Khoudi, Abdat, Angane, Anane, Ammour, Rebih, M. Benaldjia (Dahar 72^È), Slimani

Entraîneur : Bouali

Al Ismaily : Sobhi, Samhi, A. Abdelaziz (Hamad 83^È), Abdelfodil, Saâd, Saïd, El Soulia, Homs (Cherif 72^È), M. Abdelaziz, Djamel (Antony 66^È), Ali

Entraîneur : El Menyaoui

Les Rouge et Blanc du CRB en mal débutent le premier match de la coupe arabe face au Daraouiche le Chabab repart à l'attaque et prend d'assaut les bois de gardien égyptien Mohamed Sobhi qui reste vigilant et bien en place, deux nettes occasions se sont présentées pour l'avant-centre des Verts, Islam Sli-



mani, et quelques minutes après à Rebih qui essayeront d'ouvrir le score mais il y a toujours un pied, une tête pour éloigner le danger. A la 20^È les locaux obtiennent un coup franc très bien placé. Ammour se charge de le botter, la balle s'écrase sur le poteau gauche puis rebondit derrière la ligne de but ; l'arbitre ne bronche pas. Les visiteurs, n'ont montré surtout en cette première mi-temps qui a permis à Ousserir de passer une première période des plus tranquilles. A zéro partout, l'arbitre renvoie tout le monde aux vestiaires.

En seconde période, les joueurs du CRB ont poursuivi leurs tentatives. Merouane Anane décoche un tir puissant des 25 mètres que le portier égyptien

dévie difficilement en corner (49^È). Mais quatre minutes plus tard, les protégés de Fouad Bouall ont été surpris par un but qui a glacé l'assistance. Sur une passe en profondeur, l'attaquant Djamel s'est retrouvé seul face à Ousserir et remporte son duel (53^È). La réaction des hommes de Bouali a été immédiate et leurs efforts ont été récompensés par un but égalisateur d'Islam Slimani qui a sauté plus haut que tout le monde et d'une tête piquée bat l'infortuné Sobhi. Par la suite, le CRB jette toutes ses forces vers l'attaque. Une occasion en or s'offre au Béninois Angane qui rate à raté son geste technique devant des bois vides. Les locaux poussent mais le score ne changera pas. Le CRB rate une belle opportunité et devra aller chercher sa qualification en Egypte. Le match retour aura lieu au Caire le 27 du mois en cours. Par ailleurs l'autre représentant algérien dans cette épreuve, l'USM Alger, en l'occurrence, a pratiquement assuré sa qualification pour les demi-finales en s'imposant à Amman devant le club jordanien d'Al-Boqââ par (6-1) triplé de Djediat, un doublé de Hanifi et un but Chaffai.

Bouali : «L'arbitrage et la malchance nous ont joué un mauvais tour»

L'entraîneur du CR Belouizdad a estimé que «la malchance et les erreurs d'arbitrage» ont joué un mauvais tour à son équipe accrochée à domicile par son homologue égyptienne d'Al Ismaily (1-1) mardi soir en quarts de finale aller de la coupe de l'Union arabe de football (Uafa) des clubs. «On a été malchanceux dans ce match. L'arbitre nous a privés également d'un but et d'un penalty des plus valables à mes yeux», a déclaré à l'APS le coach belouizdadi. Ayant le vent en poupe depuis plusieurs journées en championnat, le CRB voulait poursuivre sur sa lancée en renouant avec la compétition arabe, mais il a buté sur une bonne équipe égyptienne. Al Ismaily n'a d'ailleurs nullement donné l'impression d'être affecté par son manque de compétition causé par le gel des activités footballistiques dans son pays pendant une année (le championnat est à sa 2^È journée). Mieux, les visiteurs étaient les premiers à ouvrir la marque par Omar Djamel (53^È) avant qu'Islam Slimani n'égalise quatre minutes plus tard. «Les chances des deux équipes en vue du match retour sont équitables. J'espère bien sûr que



la qualification nous sourira en Egypte», a ajouté l'entraîneur du club de la capitale, non sans afficher sa satisfaction quant au rendement de ses capés lors de cette première manche. «Franchement, je ne m'attendais pas à ce que mes joueurs soient aussi bons dans ce match. Même lorsqu'ils ont été menés, ils ont su réagir très rapidement. Vu la préparation ratée durant la

trêve hivernale, il n'était pas évident qu'ils trouvent les ressources physiques nécessaires pour terminer la rencontre sur le même rythme», s'est-il réjoui. Les Rouge et Blanc de Laâqiba avaient enclenché plusieurs mouvements de grève pour réclamer la régularisation de leur situation financière, notamment lors de la trêve hivernale, entraînant l'annulation du stage prévu à cette occasion. «Nous souffrons d'un déficit physique énorme, d'où mes appréhensions avant ce match. On va axer sur le récupération lors des deux prochaines semaines nous séparant de la rencontre retour. Une chose est sûre, on ne se rendra pas en Egypte en touristes», s'est engagé Bouali.

LIGUE 2 (21^È JOURNÉE)

Le RC Arba en quête de rachat, le CRB Aïn Fekroun sur du velours

Le leader RC Arba, battu la semaine dernière pour la troisième fois cette saison, tentera de renouer avec le succès à l'occasion de la réception du MSP Batna vendredi, lors de 21^È journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 professionnelle, pour conserver son avance sur son dauphin le CRB Aïn Fekroun qui se rendra à Ain Temouchent pour affronter la lanterne rouge.

Contrairement à la phase aller où les hommes de Samir Boudjaârane ont imprimé un rythme effréné à leurs adversaires, le RC Arba peine actuellement à imposer son dictat avec déjà deux défaites de suite en autant de déplacements.

Face au MSP Batna, une équipe difficile à manier, la tâche sera ardue pour les coéquipiers du capitaine Cherfaoui qui ont vécu une semaine difficile avec leurs supporters après la défaite face au SA Mohammadia (2-1). Dos au mur, Ezzerqa est condamnée à réagir face au MSP Batna pour retrouver sa sérénité et la confiance affichée depuis le début de la saison. Pour l'entraîneur adjoint Farouk Souilah, la défaite face au SMAS est une «leçon» pour les joueurs pour qu'ils remettent les pieds sur terre et aborder le reste du championnat avec «la même détermination afin d'atteindre l'objectif premier qui est l'accession», a-t-il dit à la presse.

De son côté, le poursuivant direct, la surprenante équipe du CRB Aïn Fekroun, effectuera un déplacement à priori facile à Ain Temouchent, pour en découdre avec le CRT, déjà condamné à la relégation. Pour les partenaires de Kara, meilleur artilleur de la compétition, l'occasion est belle pour enchaîner une nouvelle victoire et mettre ainsi un peu plus de pression sur le leader à neuf journées de l'épilogue. Le MO Béjaïa, qui démeure sur une victoire face au MC Saïda (2-0) se rendra à Oran pour croiser le fer avec les Asémistes avec l'objectif de ramener un résultat positif pour conserver sa troisième place et rester dans le sillage des deux premiers. L'équipe dirigée par Mourad Rahmouni devra se passer à l'occasion de cette rencontre de son défenseur expérimenté Kheddis, blessé lors de la dernière rencontre face à Saïda, tandis que le retour de Mounir Guedjali, revenu de blessure, est incertain.

Programme de ligue 2 (21^È J) Demain (15h00):

MC Saïda-AB Merouna
MO Constantine-ES Mostaganem
RC Arba- MSP Batna
CR Temouchent - CRB Aïn Fekroun
O Médéa- NA Hussein- dey
USM Annaba- SA Mohammadia
AS Khroub- USM Blida
ASM Oran -MO Béjaïa

COUPE D'ALGERIE DE FOOTBALL (1/8^È FINALE/SENIOR)

La commission d'organisation fixe le programme

La commission d'organisation de la coupe d'Algérie 2013 a désigné les stades et horaires des matches des 1/8^È de finale de la coupe d'Algérie (senior), prévus les 1^È, 2 et 5 mars prochain:

Vendredi 1^È mars 2013 :

Oran (Zabana) : MC Oran - ASO Chlef (15h00)
Alger (5-Juillet) : MC Alger - USM Aïn Beïda (16h00)

Alger (Omar Hamadi) : JSM Chéraga - ES Sétif (16h00)

Samedi 2 mars 2013 (14h00):

Tlemcen (Aïkid Lotfi) : WA Tlemcen - ASAM
Alger (20-Août-55) : NAH Dey - MO Béjaïa

Constantine : CS Constantine - USM Blida

Mardi 5 mars 2013 :

Aïn M'lila : CRB Aïn Fekroun - CR Belouizdad (14h00)

Alger (5-Juillet) : USM Alger - USM Harrach (16h00)

CAN-2013

Les Super Eagles accueillis en héros à Abuja

L'équipe du Nigeria, fraîchement auréolée de son titre du championne d'Afrique remporté dimanche à Johannesburg contre le Burkina Faso (1-0) en finale de la CAN-2013, est rentrée mardi au pays acclamée par une foule ravie avant de rencontrer le président de la République. Des centaines de supporters ont accueilli à l'aéroport de la capitale du Nigeria, Abuja, les protégés de Stephen Keshi qui se sont ensuite rendus au National Stadium pour célébrer leur victoire.

Les champions d'Afrique devaient également rencontrer le président Goodluck Jonathan, plus tard dans la soirée. Le Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique, attendait une victoire à la CAN depuis 1994. C'est son troisième succès en sept finales disputées. Mardi, la Fédération nigériane de football a également annoncé que Stephen Keshi était revenu sur sa décision de démissionner de son poste de sélectionneur du Nigeria qu'il avait prise après la finale.



EQUIPE DU MALI

Seydou Keita plaide pour le maintien du sélectionneur Patrice Carteron



Le capitaine de la sélection malienne de football, Seydou Keita, a plaidé pour le maintien du sélectionneur, le Français Patrice Carteron, qui a mené le Mali à la 3^e place de la 29^e

Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 en Afrique du Sud. «Le coach sait maintenant comment fonctionnent les joueurs. J'espère que Patrice (Carteron) va rester le plus longtemps possible pour construire une équipe compétitive. Il a compris beaucoup de chose et ça permettra au football malien d'aller beaucoup plus loin parce qu'on apprend de nos erreurs», a souligné Keita à la presse locale. Le Mali s'est imposé devant le Ghana (3-1) en match de classement disputé samedi au stade de Port Elizabeth. «Changer d'entraîneur tout le temps, ça ne sert à

rien. Il faut qu'il reste là le plus longtemps possible. L'année dernière, on a aussi fini 3^e au classement et (Alain) Giresse est parti. J'aurais aimé qu'il reste. Parce que c'est avec la stabilité que les résultats arrivent», a ajouté le joueur de Dalian Aerbin (Div 1 chinoise). Le Mali figure dans le même groupe que l'Algérie, aux éliminatoires de la Coupe du monde 2014, avec également le Bénin et le Rwanda. Le Mali avait pris le meilleur sur les Verts (2-1) en juin dernier, en match délocalisé à Ouagadougou, comptant pour la 2^e journée de ces éliminatoires.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
OFFICE DE PROMOTION ET GESTION IMMOBILIÈRE
DE LA WILAYA DE TIPASA
DIRECTION GÉNÉRALE
DÉPARTEMENT MAÎTRISE D'OUVRAGE
RÉF : 275/DCO/DMO/2013**

MISE EN DEMEURE N° 01 - AVANT RÉSILIATION -

- L'entreprise **Ali Haimoud Maamar** élisant domicile à **Hai Guezzou W. Chlef** Titulaire du marché N° 06/01 du 26/11/2011 relatif à la réalisation en TCE des 60/2500 LSL cadre RPHP à Sidi Rached wilaya de **Tipasa**.

- L'entreprise **Ali Haimoud Maamar** élisant domicile à **Hai Guezzou W. Chlef** Titulaire du marché N° 67/01 du 01/07/2010 relatif à la réalisation en TCE des 48/150/2600 LSL cadre RPHP à Sidi Rached wilaya de **Tipasa**.

- L'entreprise **Eurl FERHANE Mohamed** élisant domicile à **Sendjas W. Chlef** Titulaire du marché N° 75/01 du 01/07/2010 relatif à la réalisation en TCE des 54/150/2600 LSL cadre RPHP à Sidi Rached wilaya de **Tipasa**.

- L'entreprise **Carl Build Flat** élisant domicile à **Bir Touda W. Alger** Titulaire du marché N° 45/01 du 30/10/2011 relatif à la réalisation en TCE des 80/200/2500 LSL cadre RPHP blocs **G-F-E-D** à **Attatba** wilaya de **Tipasa**.

- L'entreprise **Carl Build Flat** élisant domicile à **Bir Touda W. Alger** Titulaire du marché N° 46/01 du 30/10/2011 relatif à la réalisation en TCE des 60/200/2500 LSL cadre RPHP blocs **A-B-C** à **Attatba** wilaya de **Tipasa**.

Sont mises en demeure de relancer et redynamiser les chantiers en moyens humains et matériels et de remédier à toutes les carences constatées dans un délai de **08 jours** à compter de la 1^{re} parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, seront prises à l'encontre des entreprises.

ES TUNIS

Une première réussie pour Antar Yahia

L'ancien capitaine de la sélection algérienne de football Antar Yahia a effectué mardi au stade Radès (Tunisie), ses grands débuts sous les couleurs de l'ES Tunis, à l'occasion de la réception de l'Olympique Beja (2-1) en match comptant pour la huitième journée du championnat de Tunisie de Ligue 1 professionnelle. Le nouvel entraîneur des Sang et Or, Maher Kanzari a titularisé pour la première fois la nouvelle recrue algérienne qui a été promue, à cette occasion, capitaine d'équipe.



Outre le défenseur Antar Yahia, le coach tunisien a aligné également dans le onze de départ, l'attaquant algérien Youssef Belaïli. Les deux joueurs algériens ont disputé les 90 minutes de la partie. Le «héros de Umdurman» a réalisé un match honnête et a réussi une superbe montée à la 65^e minute mais son tir est passé à côté des bois adverses. Quant à son compatriote Belaïli, il a été à l'origine du coup franc qui a permis à son équipe de marquer le deuxième but par Ihab Msakni (77^e). Agé de 30 ans, Antar Yahia s'est engagé en janvier dernier pour un an et demi avec le champion de Tunisie, l'ES Tunis, en provenance du club allemand FC Kaiserslautern qu'il avait rejoint en janvier 2011. Avec cette victoire, l'Espérance conforte ainsi son leadership et occupe toujours la première place de la poule (A) avec 19 points.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA DE TIPASA
DIRECTION GÉNÉRALE
DÉPARTEMENT MAÎTRISE D'OUVRAGE
RÉF 256/DCO/DMO/2013**

MISE EN DEMEURE N° 02 - AVANT RÉSILIATION -

L'entreprise, **REZIG SOUAD** élisant domicile à **Rue Mahdaoui AEK El Affroun W. Blida** Titulaire du marché N° 07/01 du 10/04/2010 relatif à la réalisation en TCE des 45/200 Logements Sociaux Locatifs cadre RPHP Blocs **L-K-J** à **Ahmeur El Ain** wilaya de **Tipasa**, est mise en demeure de relancer et redynamiser le chantier en moyens humains et matériels et de remédier à toutes les carences constatées dans un délai de **08 jours** à compter de la 1^{re} parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, seront prises à l'encontre de l'entreprise.

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES SPORTIVES

Une liste de candidats inéligibles en voie de finalisation

Une liste de "potentiels candidats" aux élections des fédérations sportives nationales, inéligibles selon la réglementation en vigueur, est en cours de finalisation au ministère de la Jeunesse et des Sports, a indiqué hier à l'APS, le directeur général des sports au MJS, M. Mokhtar Boudina.

Cette liste est élaborée sur la base des rapports d'inspection établis par des missions de contrôle auprès des fédérations sportives nationales", a expliqué M. Boudina qui a précisé que le MJS informe la commission de suivi de l'opération de renouvellement des instances sportives, au fur et à mesure que ces rapports parviennent au ministère. "Les candidats potentiels à la présidence ou aux bureaux exécutifs des fédérations sportives, ne répondant pas aux critères d'éligibilité, ne pourront pas se présenter aux élections comme le stipule l'article 13 bis du décret 11-130

modifiant et complétant le décret 05-405 fixant le statut des dirigeants sportifs bénévoles élus", a rappelé M. Boudina. La commission de renouvellement des instances sportives algériennes pour le nouveau cycle olympique (2013-2016) s'est réunie mardi soir au siège du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour "traiter les rapports d'inspection".

Ainsi, l'opération de renouvellement des instances sportives nationales, pour le cycle olympique 2013-2016, "se poursuivra exceptionnellement jusqu'au 10 mars, alors que les élections du Comité olympique algérien (COA) se dérouleront fin mars", a précisé le directeur général des sports. Les instances qui n'ont pas encore organisé leurs AG comme les fédérations de football, handball, sport scolaire et autres, "le feront prochainement sans aller au-delà du 10 mars, vu les

échéances internationales importantes qui attendent notre élite sportive, notamment les Jeux méditerranéens-2013 prévus l'été prochain en Turquie", a-t-il ajouté. Le MJS avait auparavant arrêté un calendrier pour la tenue des assemblées ordinaires (AGO) et les assemblées extraordinaires (AGE), avant la date du 28 février 2013.

Le 12 décembre dernier, M. Boudina avait affirmé lors d'une conférence de presse que les rapports des commissions d'audit du MJS sont "indispensables" avant la tenue des AG électives des fédérations sportives nationales. "Aucune assemblée générale d'une fédération ne peut se tenir avant les rapports des commissions d'audit du MJS. Nous sommes en train de faire une évaluation de la gestion à travers des inspections évaluatives qui touchent toutes les fédérations", avait-il déclaré lors d'une conférence de presse.

EQUIPE DES SEYCHELLES

Le Néerlandais Jan Mak, nouveau sélectionneur

Le technicien néerlandais, Jan Mak, est devenu le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale de football des Seychelles, en remplacement du Seychellois Ralph Jean-Louis, a annoncé hier la Fédération seychelloise de football (SFF). Le Néerlandais revient dans un pays qu'il connaît bien. En 2008, il avait déjà occupé un poste de conseiller technique auprès de la SFF. Il y retourne en 2010 pour diriger l'équipe nationale lors d'un match des éliminatoires de la Coupe du monde 2010 contre la Namibie. Entraineur d'expérience, Mak est notamment passé par Groningen, Feyenoord Rotterdam et le FC Volendam aux Pays-Bas. Il a également entraîné Tamperen Pallo-Veikot en Finlande et Nejmeh SC au Liban. Jan Mak débute sa nouvelle aventure avec les «Pirates» en avril prochain.

CLASSEMENT MONDIAL DES ENTRAÎNEURS

Les coachs algériens perdent du terrain

Les entraîneurs algériens de football ont perdu des places au classement mondial des coachs de club, rendu public lundi sur le site spécialisé Ranking Club Coach, Noureddine Saadi, le meilleur d'entre eux, pointant à la 568^e place avec un total de 970 pts.

L'actuel coach du CA Bizertin, Ligue 1 du championnat de Tunisie est taillé par Djamel Belmadi (573^e) avec 958 pts et Rachid Belhout du MC El Eulma (694^e) avec 675 pts. Au niveau africain, l'Egyptien Houssam El Badry (champion d'Afrique avec Al Ahly du Caire) est premier avec 4076 pts (12^e mondial), suivi du Tunisien Nabil Maâlouf (147^e mondial avec 3469 pts), pressenti à la barre technique des Aigles de

Carthage. La 3^e position revient au Sénégalais du TP Mazembe, N'Diaye (204^e mondial avec 2685 pts). Le podium mondial est occupé, respectivement, par Diego Simon (Atlético Madrid/Espagne) avec 15 723 pts, José Maurino (Real Madrid/Espagne) avec 14 653 pts et John Heynckes (Bayern/espagnole) avec 12 888 pts. Le classement du site spécialisé Ranking Club Coach comprend 1 340 entraîneurs classés. Au classement mondial des entraîneurs des équipes nationales, l'actuel sélectionneur d'Algérie, le Bosnien Valid Halilhodzic vient en 42^e position avec 5502 pts, gagnant 211 pts par rapport au précédent classement. L'ex-sélectionneur des Verts, Rabah Saadane occupe la 62^e position

(3953 pts). Pour sa part, le Nigérian Stephen Kashi, vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations, dimanche dernier avec les Super Eagles a gagné 628 pts, passant de la 62^e à la 53^e place. Le Français Paul Put, finaliste avec les États du Burkina Faso, à la 29^e CAN, pointe à la 117^e avec 2 093 pts, récoltant 844 points supplémentaires. La première position au niveau mondial est occupée par Vicente Del Bosque (Espagne) avec 21 538 pts, devant l'Allemand Joachim Löw (18 713 pts) et le Hollandais Bert Van Marwijk (15 252 pts). 440 sélectionneurs nationaux ont été classés.

COUPE DU MONDE 2014 (QUALIFICATION)

Kenya-Nigeria avancé au 6 ou 7 juin à Nairobi

Le match Kenya - Nigeria comptant pour la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014, prévu le 10 juin prochain à Nairobi, pourrait être avancé au 6 ou 7 juin prochain, en raison de la participation des Super-Eagles à la Coupe des Confédérations 2013 au Brésil, a indiqué mardi la Fédération kényane de football (KFF).

La nouvelle date de cette rencontre sera arrêtée par le comité exécutif de la FIFA lors de sa prochaine réunion le 19 mars.

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE (MISE À JOUR)

MC El Eulma-CA Batna le 19 février

La rencontre retard entre le MC El Eulma et le CA Batna, comptant pour la 19^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle, aura lieu le mardi 19 février prochain au stade Messaoud-Zougar, a indiqué hier la LFP. Cette décision a été prise par la LFP en raison du «cumul des matches retardés que compte le MC El Eulma après le report de sa dernière confrontation face au WA Tlemcen qui devait se jouer samedi dernier pour le compte de la 20^e journée», précise la même source. Les deux derniers matches à domicile du MC El Eulma avaient été reportés en raison de l'enneigement du terrain Messaoud-Zougar de la ville d'El Eulma.

REAL MADRID

Mourinho : «Ma prochaine étape sera de retourner en Angleterre»



L'entraîneur du Real Madrid José Mourinho a souligné mardi avant le huitième de finale aller de Ligue des champions de football, mercredi entre le Real Madrid et Manchester United, qu'"après le Real Madrid", sa "prochaine étape sera de retourner en Angleterre". "Après le Real Madrid, en principe, ma prochaine étape sera de retourner en Angleterre", a déclaré Mourinho en conférence de presse à Madrid. Après son séjour de 2004 à 2007 à Chelsea, l'entraîneur portugais semble donc tenté par une nouvelle aventure en Angleterre. Interrogé sur s'il succéderait ou non à Alex Ferguson, actuel entraîneur de Manchester United - comme le soutient une persistante rumeur - Mourinho s'en est toutefois tiré par une piroquette. "Non, je ne crois pas, puisque nous arrêterons notre carrière plus ou moins au même moment. Lui à 90 ans et moi à 70...", a répondu "Mou" avec le sourire.

LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE):

Programme des matches aller

Programme des matchs aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévus les 15, 16 et 17 février:

Simba Sports (TAN) - CR Libolo (ANG)
 JSM Béjaïa (ALG) - Olympique FC (NIG)
 Rangers (NGR) - SC Do Principe (Sao Tomé)
 Orlando Pirates (AFS) - Djabal (COM)
 Maxaqueune (MOZ) - Mochudi Chiefs (BOT)
 AP Rwanda (RWA) - Vitalo'o (BUR)
 Zanaco (ZAM) - Mbabane Swallows (SWA)
 Saint Michel (SEY) - Tusker (KEN)
 Dynamos (ZIM) - LCS (LES)
 CA Bizertin (TUN) - Ettihad (LYB)
 Jamhuri (ZAN) - Saint Georges (ETH)
 AS Vita Club (RDC) - Dynamic (TOG)
 Zamalek (EGY) - Gazelle (TCH)
 Asante Kotoko (GHA) - Sony Nguema (GEQ)
 Primeiro de Agosto (ANG) - AS Adema (MAD)
 Coton Sport Garoua (CAM) - URA (OUG)
 Moghreb Tétouan (MAR) - Casa Sport (SEN)
 FUS Rabat (MAR) - Real Banjul (GAM)
 US Douala (CAM) - Lisci (LIB)
 Horoya (GUI) - Séwé Sport (CIV)
 Afad Djekanou (CIV) - Diamond Stars (SL)
 Kano Pillars (NGR) - Olympique de Bangui (CA)
 AC Leopards (COG) - CF Mounana (GAB)
 Aspac (BEN) - Asfa Yennenga (B F)

L'ES Tunis (Tunisie), Al Ahly (Egypte), TP Mazembe (RDC), Al Merreikh (Soudan), Djoliba (Mali), Al Hilal (Soudan), Stade malien (Mali) et l'ES Sétif (Algérie) sont exempts du tour préliminaire.

Ce changement intervient après la consécration du Nigeria lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 en Afrique du Sud. En tant que Champion d'Afrique, le Nigeria représentera le continent africain à la Coupe des Confédérations du 15 au 23 juin au Brésil. Elle évoluera dans le groupe B aux côtés de l'Espagne, l'Uruguay et Tahiti. Pour la rencontre contre le Nigeria, les «Harambee Stars» devraient être dirigés par l'entraîneur algérien Adel Amrouche.



PSG



Ibra

le rouge et le noir

Si le Paris SG a vécu une belle soirée en s'imposant à Valence (1-2), ce n'est pas tout à fait le cas de son avant-centre vedette, Zlatan Ibrahimovic, à la fois effacé sur le terrain et expulsé en fin de match. Une lourde perte pour le club de

la capitale ? 4 buts en 28 matches à élimination directe de Ligue des champions. Tel est désormais le nouveau bilan de Zlatan Ibrahimovic dans la reine des compétitions européennes, après la victoire du Paris SG à Valence (1-2). Un bilan extrêmement terne, que la prestation du Suédois à Mestalla n'a rien fait pour embellir. Une expulsion, deux belles occasions ratées, une influence sur le jeu parisien extrême-

mement discrète, un remplacement défensif quasi inexistant... Il s'agirait presque d'un digest absurde de tout ce qui lui a été reproché ces dernières années dans les grandes occasions.



Real Madrid

Zidane dithyrambique sur Varane

Invité de Canal + dans le Canal Champions Club, Zinedine Zidane a commenté les très bonnes performances du défenseur français Raphaël Varane. C'est l'ancien numéro 10 des Bleus qui l'avait fait venir depuis Lens à l'été 2011.

« On n'a pas fini d'en parler », estime Zizou à propos de son défenseur central. « Il est très intelligent, c'est quelqu'un qui écoute beaucoup. Du haut de ses 19 ans, on a l'impression qu'il en a 30 ou 35, avec une expérience et un calme incroyable. Il me fait penser à certains joueurs, comme Laurent Blanc, pas rapide mais avec une intelligence naturelle, que ne taclait jamais, toujours bien placé. » Une avalanche de compliments de la part de ZZ qui ne manqueront pas de faire plaisir à Rafa, comme on l'appelle en Espagne.

Juve-Conte : « Pas une rencontre facile »



La Juventus Turin a fait un énorme pas vers les quarts de finale de la Ligue des champions à s'imposant sur la pelouse du Celtic Glasgow (0-3) mardi. De quoi ravir Antonio Conte. « Je suis très content de mes joueurs car le Celtic a vraiment livré un très bon match, ils ont tout donné et ont mis beaucoup de pression sur nos épaules a expliqué l'entraîneur bianconero, relayé par le site de l'Uefa. J'ai félicité le Celtic pour leur performance et leur mentalité. Les joueurs du Celtic ont tout donné ce soir, ce n'était pas une rencontre facile pour nous et

j'ai félicité mes joueurs après cette victoire très importante. »

Ferguson : « Ronaldo a beaucoup mûri »

Quand il était à Manchester, je savais déjà qu'il était l'un des meilleurs, mais il était très jeune à l'époque. Là, il est au faîte de sa carrière. C'est probablement le meilleur du monde, avec Messi. Ronaldo a beaucoup mûri. Marquer autant de buts est incroyable.

Valence

Feghouli : « On ne s'attendait pas à jouer comme ça »

Déçu du résultat, Sofiane Feghouli l'était également par la manière avec laquelle le FC Valence a joué mardi soir contre le PSG (1-2). « On n'a pas montré le visage habituel de Valence, c'est dommage, on a donné le bâton pour se faire battre, notamment en perdant de nombreux ballons au milieu de terrain, ça nous a coûté cher. On s'attendait à un match difficile, mais on ne s'attendait pas à jouer comme ça », a regretté le milieu de terrain après le 8^e de finale aller de la Ligue des champions.



TOUR PRÉLIMINAIRE DE LA LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS DEMAIN À BÉJAÏA

JSM BÉJAÏA - OLYMPIC NIAMEY

Les Algériens pour effacer le doute du Championnat

S. Ben

Le match que doit disputer la JSM Béjaïa face à l'Olympic Niamey (Niger) demain à 17 heures au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa pour le compte de la rencontre « aller » du tour préliminaire de la Ligue des champions africaine, n'est en fait qu'une simple formalité pour les représentants de l'Algérie.

En effet, selon le directeur général du club de Yemma Gouraya : « Nous avons une équipe jeune en phase de construction. On n'attend pas beaucoup de choses d'elle en Ligue des champions, une épreuve que même les grosses cylindrées en Algérie sont incapables de la remporter à l'heure actuelle ». En d'autres termes, et sur le plan financier, ce match en « aller » et « retour » ne constitue qu'une corvée puisqu'il ne rapportera rien à l'équipe. Mieux encore, cette Ligue des champions africaine ne pourrait être rentable pour une équipe que lorsqu'elle atteint la finale. Ce qui est loin d'être le cas pour

la JSMB. La preuve est implacable : La JSM Béjaïa traverse actuellement une crise de résultats qui se prolonge depuis plusieurs journées de championnat de Ligue 1 algérienne. La préparation de l'équipe s'est d'ailleurs faite dans la difficulté. L'équipe de la vallée de la Soummam poursuit sa chute libre au classement, en ne récoltant qu'un seul point en cinq rencontres depuis l'entame de la phase retour.

Ainsi, le rendez-vous continental du club de Yemma Gouraya : « Nous avons une équipe jeune en phase de construction. On n'attend pas beaucoup de choses d'elle en Ligue des champions, une épreuve que même les grosses cylindrées en Algérie sont incapables de la remporter à l'heure actuelle ». En d'autres termes, et sur le plan financier, ce match en « aller » et « retour » ne constitue qu'une corvée puisqu'il ne rapportera rien à l'équipe. Mieux encore, cette Ligue des champions africaine ne pourrait être rentable pour une équipe que lorsqu'elle atteint la finale. Ce qui est loin d'être le cas pour



Béjaouis, l'italien Giovanni Solinas, n'a pas de chance puisqu'il enregistre plusieurs défections. Ainsi, le coach de Béjaïa ne pourrait pas compter sur ses deux nouvelles recrues malifennes, Moussa Coulibaly et Aboubakeur Bangora, non encore qualifiées.

D'autre part, le nouvel entraîneur de la formation de la vallée de la Soummam Solinas, sera également contraint de se passer des services du latéral droit Ahmed Chehima et du milieu offensif Said Mhamha, non encore

rétablis de leurs blessures. Enfin, le capitaine de l'équipe, Brahim Zafour, est incertain face à l'Olympic Niamey (Niger).

Souffrant du dos, le défenseur central du club bougjota a vu sa blessure se compliquer à la suite de sa participation au match perdu sur le terrain du MC Alger (3-1) samedi passé pour le compte de la 20^e journée du championnat local.

Un autre casse-tête pour le coach du club dans ce match où les Nigériens auront plus de goût

et de volonté que les nôtres compte tenu de la situation des deux équipes. L'Olympic FC de Niamey est un des grands clubs de la capitale. C'est le club des quartiers pauvres. Les joueurs de cette équipe surnommée les Lions de Lakroussou, du nom d'un quartier de Niamey sont avides de bons résultats. De plus, l'équipe possède trois internationaux. Il s'agit de K. Amadou Dodo, Souleymane Sackou et Ismaïl Allassane. C'est dire que du côté de l'effectif, l'Olympic FC de Niamey possède un riche potentiel et de surcroit bien rodés dans les grands matchs.

L'équipe du Niger devrait rejoindre Alger hier avant de rallier Béjaïa dans la perspective de rencontrer la JSMB demain. Même si les dirigeants et le staff technique de la formation algérienne ne nourrissent pas beaucoup d'ambitions sur cette épreuve, il n'en demeure pas moins qu'ils espèrent profiter de cette épreuve continentale pour provoquer le déclencheur.

Ce que tous les Béjaouis espèrent du fond du cœur...

Publicité

**PLAYMODE GROUPE DISTRIBUTEUR
OFFICIEL ET EXCLUSIF DE NIKE EN ALGERIE**



SOLDES

EXCEPTIONNELS REMISES ALLANT JUSQU'A

NIKESTORE SIDI YAHIA, BAB EZZOUEUR, BEN M'HIDI, ORAN, SETIF, NIKE FOOTBALL FERHANI, PM GALLERY CHERAGA

-50%



CONSULTEZ NOTRE SITE : WWW.PMG.DZ